

CY Cergy Paris Université
Institut Sciences et Techniques
Domaine Sciences Technologies Santé Mentions et parcours de Master
2025-2026

Mention Mathématiques		Philippe Gravejat
Parcours Indifférenciés M1 (FI) + M2 (FI/FA)	<i>MAIF</i> Parcours Mathématiques Appliquées à l'Ingénierie Financière	Christian Daveau
Parcours Indifférenciés M1 (FI) + M2 (FI/FA)	<i>MACIA</i> Parcours Mathématiques pour l'apprentissage, le calcul et l'intelligence artificielle	Crhistophe Prange
Parcours Indifférenciés M1 + M2	<i>M</i> Parcours Mathématiques	Christophe Prange (M1) & Philippe Gravejat (M2) Aurélien Galateau (Agrégation)
Mention Physique		Andreas Honecker
Parcours M1 indifférencié	<i>PA</i> Physique et Application	Guy Trambly & Geneviève Rollet
Parcours M2 Indifférenciés	<i>EMA-ER</i> Parcours Energie et Matériaux Avancés, Energie renouvelable	Christine Richter & Olivier Heckmann
Parcours M2 Indifférenciés	<i>PM</i> Parcours Physique et Modélisation	Andreas Honecker & Geneviève Rollet
Mention Informatique		Philippe Gaussier & Emmanuelle Bourdel
Parcours M1 indifférencié Commun	<i>SIC</i> Systèmes Intelligents et Communicants	Sara Berri, Tao Yuan Jen
Parcours M2 Professionnel en alternance	<i>SIC-IE</i> SIC Intelligence embarquée	Ghiles Mostafoui, Philippe Gaussier
Parcours M2 Professionnel en alternance	<i>SIC-IDo</i> SIC Ingénierie des Données pour les systèmes intelligents distribués	Dimitris Kotzinos & Tao Yuan Jen
Parcours M2 Professionnel en alternance	<i>SIC-RS</i> SIC Réseaux et Sécurité	Shanshan Wang & Kévin Carrier
Parcours M2 Professionnel & Recherche en FI	<i>DSML</i> Data science et Machine learning	Dimitris Kotzinos & Son Vu
Parcours M2 Professionnel & Recherche en FI	<i>IAR</i> Intelligence Artificielle et Robotique	Alexandre Pitti
Parcours M2 Professionnel & Recherche en FI	<i>ITEN</i> Innovations Technologiques & Entrepreneuriat Numérique	Philippe Gaussier
Mention Ingénierie des systèmes complexes		Philippe Gaussier & Emmanuelle Bourdel
Parcours M2 Professionnels en alternance	<i>SIC-IE</i> SIC Intelligence embarquée	Ghiles Mostafoui, Philippe Gaussier
Parcours M2 Professionnel & Recherche en FI	<i>ESI</i> Electronique des Systèmes Intelligents	Emmanuelle Bourdel
Parcours M2 Professionnel & Recherche en FI	<i>IAR</i> Intelligence Artificielle et Robotique	Alexandre Pitti
Parcours M2 Professionnel & Recherche en FI	<i>SIT</i> Signaux, Information	Inbar Fijalkow & Claudio Weidmann
Parcours M2 Professionnel & Recherche en FI	<i>ITEN</i> Innovations Technologiques & Entrepreneuriat Numérique	Philippe Gaussier
Master en équivalence du DU ADEO (CY Tech)	M2 Business analytics : Big data, architecture, exploration	Rachid Chelouah

Mention Génie Civil		Javad Eslami
Parcours M1 Professionnel	BIEE Bâtiment Intelligent Efficacité Energétique	Marie-Ruellan
Parcours M1 indifférencié	CCI Conception Construction Ingénierie	Zine-el-Abidine Tahar
Parcours M2 Indifférencié	MORI Matériaux Ouvrages Recherche Innovation	Khadim Ndiaye
Parcours M2 Indifférencié	CCIBat Conception Construction Ingénierie du Bâtiment	Javad Eslami
Parcours M2 Indifférencié	CCITP Conception Construction Ingénierie des Travaux Publics	Javad Eslami
Parcours M2 Professionnel en alternance	BIEE Bâtiment Intelligent Efficacité Energétique	El-hadj Kadri & Abelhak Kaci
Parcours M1-M2 BTP double diplôme CY-SJD	BTP Bâtiments et travaux publics en convention	Javad Eslami & Albert Noumowé

Mention Electronique, Energie électrique, Automatique		Sandrine Le Ballois
Parcours M1 commun de la mention EEA		Sandrine Le Ballois
Parcours M2 Professionnel en alternance	EAA Electrotechnique, Automatique Approfondies	Dejan Vasic
Parcours M2 Professionnel en alternance	EA Electronique Approfondie	Dejan Vasic

Mention Chimie		Julien Pytkowicz
Parcours M1 indifférencié	Analyse Biomolécules et Polymères	Evelyne Chelain
Parcours M1 en alternance	FDM Formulation et Data Mining	Cédric Vancaeyzeele et Frédéric Vidal
Parcours M1 en alternance	CQ Contrôle et Qualité	Vincent Cobut
Parcours M2 indifférencié	CM2@ES Chimie Moléculaire et Macromoléculaire pour l'Energie et la Santé	Cédric Plesse
Parcours M2 Professionnel en alternance	CQ Contrôle et Qualité	Vincent Cobut
Parcours M2 Professionnel en alternance	ITC Ingénierie Technico-commerciale	Odile Fichet
Parcours M2 Professionnel en alternance	FDM Formulation et Data mining	Fabrice Goubard

Mention Sciences de la Terre et des planètes, Environnement		Béatrice Ledésert
Parcours M1	Env Environnement	Christian David
Parcours M1	GéosEn Géosciences pour l'Energie	Christophe Barnes
Parcours M2 Professionnel en alternance	EcoGeD Eco-conception et Gestion des Déchets	Ronan Hébert
Parcours M2 Professionnel en alternance	RSE-Com RSE, Communication et Environnement	Béatrice Ledésert & Guillaume Quevarec
Parcours M2 Professionnel en alternance	EcoBâti Eco-construction	Béatrice Ledésert et Jean-Pierre Pissarra
Parcours M2 Professionnel en alternance	GéosEn Géosciences pour l'Energie et l'environnement	Jean-Baptiste Regnet

Mention Biologie et Santé		Olivier Gallet
Parcours M1 commun de la mention Biologie et Santé		Sabrina Kellouche & Adeline Gand
Parcours M2 indifférenciés	BioSan Biomatériaux pour la Santé	Emmanuel Pauthe
Parcours M2 indifférenciés	BioC2M Biologie Cellulaire et Moléculaire du Microenvironnement	Franck Carreiras

Formation initiale (FI)

M1 Semestre 1 et 2

Formation initiale (FI) M1 Semestre 1 et 2			répartition horaire par étudiant					Contrôle des Connaissances											
										1ère session				2ème session					
Intitulé des cours	Responsable enseignant	Mutualisatio ns	semestr e	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul		(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul			
Remise en forme théorie de la mesure				12															
Bloc 1																			
Equations aux dérivées partielles	É. Logak	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12				5	CCI	E et/ou O	Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours			Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2				
Optimisation avancée	L. Garrigue	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12				5	CCI	E et/ou O								
Probabilités	S. Alili	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12				5	CCI	E et/ou O								
Visual Basis		MAIF	S1	12	12				3	CCI	E et/ou O								
Simulation stochastique pour la finance	I. Kortchemski	MAIF	S1	12	12				3	CCI	E et/ou O								
Mathématiques et entreprises		MAIF MACIA	S1	12				1	CCI	E et/ou O									
Projet		MAIF	S1	6 mois				8	ET	E et O	ET			Report					

Heures étudiants Bloc 1 168 108 60 30

Bloc 2																	
Finance de marché		MAIF	S2	24				2		CCI	E et/ou O	Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours			Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2		
Cours de finance (à choisir parmi les cours de l'ESSEC)	ESSEC	MAIF	S2	25				2		CCI	E et/ou O						
Statistiques avancées	C. Prange	MAIF MACIA	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Méthodes numériques avancées pour les équations aux dérivées partielles	C. Daveau	MAIF/MACIA MATHS	S2	12	24			3		CCI	E et/ou O						
Processus stochastiques		MAIF	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Introduction à l'apprentissage machine (enseigné en anglais)	T. Manos	MAIF MACIA	S2	24	12			2		CCI	E et/ou O						

Heures étudiants Bloc 2 193 133 60 15

Bloc 3 au choix (validé par l'équipe pédagogique)																	
Bloc 3 Recherche																	
Analyse fonctionnelle avancée	C. Prange	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O	Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours			Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2		
Analyse harmonique appliquée	T.H. Nguyen	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Systèmes dynamiques	P. Gravejat	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Stage ou mémoire		MACIA MATHS	S2	3 mois				6		ET	E et O	ET			Report		

Heures étudiants Bloc 3 Recherche 108 72 36 15

Bloc 3 Stage																	
Stage		MAIF	S2	6 mois				15		ET	E et O	ET			Report		

Heures étudiants M1 MAIF Recherche 469 313 156 60

Heures étudiants M1 MAIF Stage 361 241 120 60

Master Mention Mathématiques										Responsable mention Philippe Gravejat										2025-2026			
Parcours M1 Mathématiques pour l'apprentissage, le calcul et l'intelligence artificielle										Responsable M1 Christophe Prange													
										Secrétariat pédagogique Phanie Joucla													
Formation initiale (FI)			répartition horaire par étudiant					Contrôle des Connaissances															
								1ère session						2ème session									
M1 Semestre 1 et 2			Responsable enseignant	Mutualisations	Annuel	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul		(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul					
Remise en forme théorie de la mesure						12																	
Bloc 1																							
Equations aux dérivées partielles			É. Logak	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12			5		CCI	E et/ou O	Règle de session 1 définie par l'enseignant		Règle de seconde chance définie par l'enseignant							
Optimisation avancée			L. Garrigue	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12			5		CCI	E et/ou O										
Probabilités			S. Alili	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12			5		CCI	E et/ou O										
Programmation python et C++			C. Daveau	MACIA MATHS	S1		24			4		CCI	E et/ou O										
Business			ESSEC	MACIA	S1	25				3		CCI	E et/ou O										
Mathématiques et Entreprise			C. Prange	MACIA MATHS	S1	12				1		CCI	E et/ou O										
Projet				MACIA	S1	6 mois				7		ET	E et O	ET		Report							
Heures étudiants Bloc 1					169	109	60			30													
Bloc 2																							
Statistiques avancées			C. Prange	MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O	Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours		Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2							
Algèbre linéaire avancé			J. Martel	MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O										
Introduction à l'apprentissage machine (enseigné en anglais)			T. Manos	MAIF MACIA	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O										
Méthodes numériques avancées pour les équations aux dérivées partielles			C. Daveau	MAIF/MACIA MATHS	S2	12	24			3		CCI	E et/ou O										
Programmation pour l'analyse des données 1				MACIA	S2	12	12			2		CCI	E et/ou O										
Business			ESSEC	MACIA	S2	25				1		CCI	E et/ou O										
Heures étudiants Bloc 2					193	121	72			15													
Bloc 3																							
Analyse fonctionnelle avancée			C. Prange	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O	Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours		Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2							
Analyse harmonique appliquée			T.H. Nguyen	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O										
Systèmes dynamiques			P. Gravejat	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O										
Stage ou mémoire				MAIF MACIA	S2	3 mois				6		ET	E et O	ET		Report							
Heures étudiants Bloc 3					108	72	36			15													
Bloc 3 Stage																							
Stage				MACIA	S2	6 mois				15		ET	E et O	ET		Report							
Heures étudiants M1 MACIA (stage 3 mois)					482	314	168			60													
Heures étudiants M1 MACIA (stage 6 mois)					374	242	132			60													

Formation initiale (FI) M1 Semestre 1 et 2			Répartition horaire par étudiant					Contrôle des Connaissances									
								Pondération		1ère session				2ème session			
Intitulé des cours	Responsable enseignant	Mutualisatio n	Annuel	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	type de contrôle	type d'épreuve règle de calcul			type de contrôle	type d'épreuve règle de calcul		
Bloc 1																	
Algèbre	N. Arancibia	MATHS	S1	24	12			5		CCI	E et/ou O			Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours	Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2		
Equations aux dérivées partielles	É. Logack.	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12			5		CCI	E et/ou O						
Optimisation avancée	L. Garrigue	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12			5		CCI	E et/ou O						
Probabilités	S. Alili	MAIF/MACIA MATHS	S1	24	12			5		CCI	E et/ou O						
Programmation Python et C++	C. Daveau	MAIF MATHS	S1		24			3		CCI	E et/ou O						
Groupe de lecture 1 (Enseigné en anglais)	C. Prange	MATHS	S1		12			1		CCI	E et/ou O						
Projet		MATHS	S1	9 mois				6		ET	E et O			ET	Report		
Heures étudiants Bloc 1			180	96	84			30									
Bloc 2																	
Algèbre linéaire avancé	J. Martel	MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O			Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours	Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2		
Géométrie différentielle	C. Prange	MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Processus stochastiques	C. Daveau	MAIF MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Statistiques avancées	C. Prange	MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Groupe de lecture 2 (Enseigné en anglais)	J. Martel	MATHS	S2		12			1		CCI	E et/ou O						
Choisir un cours parmi les cours suivants																	
Méthodes numériques avancées pour les équations aux dérivées partielles	C. Daveau	MAIF/MACIA MATHS	S2	12	24			2		CCI	E et/ou O			Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours	Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2		
Introduction à l'apprentissage machine (Enseigné en anglais)	T. Manos	MAIF MATHS	S2	24	12			2		CCI	E et/ou O						
Heures étudiants Bloc 2			192	108	84			15									
Bloc 3																	
Analyse fonctionnelle avancée	C. Prange	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O			Règle de session 1 définie par l'enseignant responsable du cours	Règle de seconde chance définie par l'enseignant La note compte comme note de session 2		
Analyse harmonique appliquée	T.H. Nguyen	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Systèmes dynamiques	P. Gravejat	MAIF/MACIA MATHS	S2	24	12			3		CCI	E et/ou O						
Stage ou mémoire		MAIF/MACIA MATHS	S2	3 mois				6		ET	E et O						
Heures étudiants Bloc 3			108	72	36			15									
Heures étudiants M1 M			480	276	204			60									

Indifférencié M2 Semestre 3 et 4				répartition horaire par étudiant				Contrôle des Connaissances							
										1ère session			2ème session		
Intitulé des cours	Responsable enseignant		Annualisé	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
Master mathématiques : socle commun															
Cours de pré-rentree : Algèbre et géométrie				M2	9			0		Évalué sans notes			Pas de seconde session		
Cours de pré-rentree : Analyse et probabilités				M2	9			0		Évalué sans notes			Pas de seconde session		

HE Maths tronc commun M2 18 18 0

Mathématiques appliquées à la finance (choisir trois cours parmi les quatre cours au choix)															
Distributions et équations aux dérivées partielles	F. Demengel	M2 MAF, M2 MPA	M2	30				8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Modélisation	C. Collot/M. Puel	M2 MAF, M2 MPA, M2 Agrég, M2MAIF, M2DD	M2	30	15			8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET, ET2)
Processus stochastiques	A. Shirikyan	M2 MAF, M2MPA	M2	30				8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Modélisation stochastique	T. Guillaume	M2 Finance	M2	44				8	5	ET et CC	E	E2=max(0,4*CC+0,6*ET,ET)	ET2	E ou O	Max(E2, ET2)
Mesure des risques : théorie et applications	J.-L. Prigent	M2 Finance	M2	20				4	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Choix : Apprentissage statistique	W. Kengne		M2	15	15			4	5	ET et CC	E ou O	E1=(ET+CC)2	ET2	E ou O	Max(E1,ET2)
Choix : Gestion des risques financiers	J.-L. Prigent	M2 Finance	M2	20				4	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Choix : Méthodes des séries temporelles	P. Doukhan	M2 MAF, M2 MAIF, M2DD	M2	30				4	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Choix: Méthodes numériques de finance	T. Guillaume	M2 Finance	M2	20				4	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET, ET2)

HE Maths appliquées à la finance M2 MAF 267 237 30 48 (2) E : écrit - O : oral

Mathématiques pures et appliquées (choisir un cours parmi les deux cours au choix)															
Cours spécialisation : analyse	C. Collot	M	M2	30				6	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Cours de l'école doctorale : Régularité pour les équations aux dérivées partielles (Enseigné en anglais Introduction to Random Schrödinger Operators)	C. Prange	M	M2	30				6	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Cours spécialisation : systèmes dynamiques et géométrie	M. Wrochna	M	M2	30				6	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Systèmes dynamiques	Y. Fang		M2	30				8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Distributions et équations aux dérivées partielles	F. Demengel	M2 MAF, M2 MPA	M2	30				8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Processus stochastiques	A. Shirikyan	M2 MAF, M2MPA	M2	30				8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Groupe de lecture 3	A. Shirikian	M	M2		15			2	5	CC	O	CC	report	report	report
Choix : Méthode des éléments finis / Finite element method	C. Daveau	M, M2physique, Ing3	M2	12		18		4	5	CC	E ou O	CC	ET2	E ou O	Max(ET,ET2)
Choix : Modélisation	C. Collot/M. Puel	M2 MAF, M2 MPA, M2 Agrég, M2MAIF, M2 DD	M2	30	15			4	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O	Max(ET, ET2)

HE Mathématiques pures et appliquée M2 MPA 243 210 15 18 48

Préparation à l'agrégation de mathématiques												
Compléments d'algèbre et de géométrie	A. Galateau et M. Varagnolo	Agrég.	M2	30		8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O Max(ET,ET2)
Compléments d'analyse	F. Demengel	Agrég.	M2	30		8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O Max(ET,ET2)
Modélisation	C. Collot/M. Puel	M2 MAF, M2 MPA, M2 Agrég	M2	30	15	8	5	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O Max(ET, ET2)
Préparation à l'oral de l'agrégation	A. Galateau	Agrég.	M2	75		12	5	CC	O	CC	report	report report
Préparation à l'Oral de modélisation	C. Collot/M. Puel	Agrég.	M2	15		6	5	CC	O	CC	report	report report
Préparation aux écrits de l'agrégation	F. Demengel	Agrég.	M2	24		6	5	CC	E	CC	report	report report
HE agrégation M2 237 108 129 48												
Mémoire ou Stage obligatoire pour tous les étudiants (inscription validée par l'équipe pédagogique)												
Mémoire			M2	5 - 6 mois		12	10	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O Max(ET,ET2)
Stage			M2	5 - 6 mois		12	10	ET	E ou O	ET	ET2	E ou O Max(ET,ET2)
HE Maths appliquées à la finance 267 237 30 0 0 60												
HE Maths pures et appliquées 243 210 15 18 0 60												
HE agrégation 237 108 129 0 0 60												

(2) E : écrit - O : oral

Formation par la recherche

(1) CC : contrôle continu - ET : examen terminal

Master Mention Mathématiques										Responsable mention Philippe Gravejat											
Parcours M2 Mathématiques Appliquées à l'Ingénierie Financière										Responsables M2 Christian Daveau											
(5V06H2)										Secrétariat pédagogique Nathalie Alinc-Delanoy											
Formation par alternance (FI/FA) M2 Semestre 3 et 4			répartition horaire par étudiant					Contrôle des Connaissances													
										1ère session				2ème session							
Intitulé des cours	Responsable enseignant		annuel	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul		(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul					
FinTechs, InsurTechs, and RegTechs	H. Viet Le	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	24			6	3	5	ET	E	ET		ET2	E	Max(ET, ET2)					
Marchés financiers et Bloomberg	P.-Y. Saout	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	24			6	3	5	CC et/ou ET	E et/ou O	ET ou CC		ET2	E	Max(ET, ET2)					
Model calibration and simulation	I. Kortchemski	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	36	18		13	4	5	CC et ET	E	(CC+ET)/2		Report	Report	Report					
Practical fixed income	T. Atia	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	24			6	3	5	ET	E	ET		ET2	E	Max(ET, ET2)					
Stochastic calculus	Y. Aktar	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	27	27		13	4	5	CC et ET	E	E2 = Max(ET,(4*ET+CC)/5)		ET2	E	Max(E2, ET2)					
Theory of contingent claims	Y. Aktar	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	27	27		13	4	5	CC et ET	E	E2		ET2	E	Max(E2, ET2)					
Modélisation	C. Collot/ M. Puel	M2 MAF, M2 MPA, M2 Agrég, M2MAIF, M2 DD	M2	30	15		11	4	5	ET	E ou O	ET		ET2	E ou O	Max(ET, ET2)					
Interest rates, exchange and information markets	Y. Aktar	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	15	15		7	4	5	CC et ET	E	E2		ET2	E	Max(E2, ET2)					
Méthodes des séries temporelles	P. Doukhan	M2 MAF, M2 MAIF, M2DD	M2	30			7	4	5	ET	E ou O	ET		ET2	E ou O	Max(ET, ET2)					
Machine learning avec Python	D. Zaouche	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	20	10		7	4	5	CC	E	CC		Report	Report	Report					
Portfolio management	Y. Aktar	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	15	15		7	4	5	CC et ET	E	E2		ET2	E	Max(E2, ET2)					
Grands risques, valeurs extrêmes	C. Rousselle	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	24			6	3	5	ET	E	ET		ET2	E	Max(E2, ET2)					
Projet de fin d'études	I. Kortchemski	M2 MAIF, M2 DD, Ing3	M2	147				6	5	CC O CC E	E et O	(CC O + CC E)/2		Report	Report	Report					
Stage ou Formation professionnelle		M2 MAIF	M2	5 à 6 mois ou Alternance				10	10	CT	E et O	(E+O)/2		Report	Report	Report					
HE MAIF M2										672	296	127	147	102	60						

Modalités de Contrôle des Connaissances M1 et M2
Mention Mathématiques
Applicable à tous les parcours de la mention

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions : 2 (session 1 et la note de seconde chance compte comme note de seconde session)

La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session : Règles 1 et 4

Compensations Capitalisation

Toutes les formations M1 ou M2 sont semestrialisées

Les semestres, les UE ou les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés

Toutes les UE ou EC obtenues par compensation sont capitalisées

La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC constitutifs affectés de leurs ECTS

Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent

Règles concernant le Stage ou mémoire ou période en entreprise de M1 et M2

La durée du stage ou les modalités du mémoire de M1 sont définies par le responsable de la formation

La durée du stage ou les modalités du mémoire de M2 sont définies par le responsable de la formation

La durée de la période en entreprise est définie par le calendrier de la formation lorsque celle-ci est proposée en apprentissage

Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit

Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'une soutenance orale

L'étudiant peut choisir de présenter un rapport écrit et une soutenance orale en anglais

L'étudiant peut, s'il le souhaite, et/ou s'il a fait un stage à l'étranger, rédiger et soutenir en anglais

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1

Mode de validation du Master

Si la formation est semestrialisée, les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 30 par semestre

Pour un étudiant inscrit en M1 à CY, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2

La validation du master pour un étudiant inscrit à CY nécessite la validation du M1 et du M2

Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2

La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :

Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise, le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois

Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise, le nombre de redoublement en M2 est limité à une fois

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master

Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à CY la mention repose sur la moyenne des 4 semestres

Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne S3 et S4

Indifférencié M1 Semestre 1				répartition horaire par étudiant				Contrôle des Connaissances												
								Pondération		1ère session			2ème session							
Intitulé des cours			Responsable de l'enseignement		semestre	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul		(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul		
Cours Obligatoires / Mandatory courses																				
Mécanique Quantique I / <i>Quantum Mechanics I</i>				Tronc commun	S1	15	15			3		CC	E et/ou O				ET	E et/ou O		
Mécanique Quantique II : Physique atomique et moléculaire / <i>Quantum mechanics II: Molecular atomic physics</i>				Tronc commun	S1	15	15			3		CC	E et/ou O				ET	E et/ou O		
Programmation / <i>Programming course</i>				Tronc commun	S1	5		10		2		CC	E et/ou O				ET	E et/ou O		
Méthodes Monte Carlo / <i>Monte Carlo Methods</i>				Tronc commun	S1	15	15			3		CC	E et/ou O				ET	E et/ou O		
Mathématiques pour les sciences / <i>Mathematics for Sciences</i>				Tronc commun	S1	15	15			3		CC	E et/ou O				ET	E et/ou O		
Matière condensée I: Concepts / <i>Condensed Matter I Physics: Concepts</i>				Tronc commun	S1	15	15			3		CC	E et/ou O				ET	E et/ou O		
Travaux Pratiques expérimentaux I / <i>Labs I</i>				Tronc commun	S1			30		3		CCTP	E				report	report	report	
Pour chaque UE la langue d'enseignement peut être l'anglais ou le Français																				

HE S1 commun

195

80

75

40

20

33,3% des ECTS du S1

Les étudiants choisissent 10 ECTS parmi les UE suivantes, le choix est validé par l'équipe pédagogique / 10 ECTS to be validated by teaching staff															
Mécanique Statistique / Statistical Mechanics			S1	20	20			4		CC	E et/ou O		ET	E et/ou O	
Travaux Pratiques expérimentaux II / Labs II			S1			30		4		CCTP	E		report	report	report
Applications des éléments finis / Applications of finite elements			S1	15	15			3		CC	E et/ou O		ET	E et/ou O	
Interaction matière et rayonnement / Interaction of matter and radiation			S1	15	15			3		CC	E et/ou O		ET	E et/ou O	
Introduction aux symétries en physique / Introduction to symmetries in Physics			S1	20	20			4		CC	E et/ou O		ET	E et/ou O	
Français Langue Étrangère (FLE) / French as a foreign language	CILFAC		S1		24			2		CC	E et/ou O		report	report	report
Communication scientifique en langue anglaise / Scientific Communication in English	Dpt Physique		S1	Projet filé sur le semestre				2		CC	E et/ou O		report	report	report
Pour chaque UE la langue d'enseignement peut être l'anglais ou le Français															

HE S1 choix

90

30

30

30

10

16,7% des ECTS du S1

Heures étudiant S1

285

30

Cours Obligatoires

Electrodynamique / <i>Electrodynamics</i>		Tronc Commun	S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Modélisation numérique en physique / <i>Computational Physics</i>		Tronc Commun	S2	12	18	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Matière condensée II / <i>Condensed Matter Physics II</i>		Tronc commun	S1	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
HE S2 commun 60 27 33 0 9 15,0% des ECTS du S2										

Les étudiants choisissent 21 ECTS parmi les UE suivantes, le choix est validé par l'équipe pédagogique / 21 ECTS to be validated by teaching staff

Méthode numérique appliquée à la mécanique quantique / <i>Numerical method for Quantum Mechanics</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Physique des semi-conducteurs / <i>Semiconductor physics</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Transitions de phase / <i>Phase transitions</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Noyaux et particules / <i>Nuclei and particles</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Méthodes numériques pour les matériaux / <i>Computational Materials Science</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Relativité générale / <i>General Relativity</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Information quantique / <i>Quantum Information</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Mathématiques II / <i>Mathematics II</i>			S2	20	20	4	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Mécanique quantique III / <i>Quantum mechanics III</i>			S2	20	20	4	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Option 1 / <i>Optional course 1</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Option 2 / <i>Optional course 2</i>			S2	15	15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Projet tuteuré 1 / <i>Tutored Project *</i>			S2	2 semaines		3	CC	E ou O	ET	E ou O
Projet tuteuré 2 / <i>Tutored Project *</i>			S2	2 semaines		6	CC	E et/ou O	CC2 ⁽³⁾	EetO ⁽³⁾ CC2 ⁽³⁾
Stage de 5 semaines / <i>Internship (5 weeks)</i>			S2	5 semaines		6	CC	E et/ou O	CC2 ⁽³⁾	EetO ⁽³⁾ CC2 ⁽³⁾
Stage de 8 semaines / <i>Internship (8 weeks)</i>			S2	8 semaines		9	CC	E et/ou O	CC2 ⁽³⁾	EetO ⁽³⁾ CC2 ⁽³⁾
Français Langue Étrangère (FLE) / <i>French as a foreign language</i>	CILFAC		S2	48		1	CC	E et/ou O	report	report report
Communication scientifique en langue anglaise / <i>Scientific Communication in English</i>	Dpt Physique		S2	Projet filé sur le semestre		1	CC	E et/ou O	report	report report
Pour chaque UE la langue d'enseignement peut être l'anglais ou le Français										

UE optionnelle Diplôme Universitaire Professionnalisation

Stage d'une durée minimale de 6 mois	DOIP		M1		6*	CT	E et O	Pas de deuxième session	
		HE S2 choix	120	60	60	0	12	20,0%	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
		HE S2 stage et/ou projets					9	15,0%	(2) E : écrit - O : oral (*) ECTS en lien avec le DU de Césure de Pro
		HE S2	180	87	93	0	30		Formation par la recherche
		HE M1	465	197	198	70	60		(3) L'accès à la deuxième session est laissé à l'appréciation du Jury

Master MENTION Physique				2025-2026				Responsable mention Andreas Honecker								
Parcours Energie et Matériaux Avancés, Energie renouvelable (EMA-ER)				Responsable M2 Christine Richter & Olivier Heckmann												
				Secrétariat pédagogique Lysiane Vasseur												
Année M2			répartition horaire					Contrôle des Connaissances								
Semestre 3 et 4			par étudiant					Pondération		1ère session			2ème session			
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement		semestre	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
UE Matériaux et spectroscopies																
Matériaux	C. Richter	EMA-ER,PM	S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O		
Analyse non-destructive des matériaux : spectroscopies	F. Dulieu/C. Richter	EMA-ER,PM	S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O		
UE simulation et modélisation																
Méthode des éléments finis: théorie et applications / Finite element method	C. Daveau	EMA-ER,PM	S3	12		18		3		CC	E ou O		ET	E ou O		
Simulation 3D et Modélisation	K. Drouiche	EMA-ER,PM	S3	22	22			5		CC	E ou O		ET	E ou O		
Mécanique des fluides en éléments finis	A. Pierre	EMA-ER,PM	S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O		
UE Matériaux photovoltaïques et gisement solaire																
Matériaux photovoltaïques	JB.Puel/S.Zogba	EMA-ER	S3	12	9			2,5		CC	E ou O		ET	E ou O		
Gisement solaire	JB.Puel/S.Zogba	EMA-ER	S3	5	0			0,5		CC	E ou O		ET	E ou O		
UE Energie solaire thermique et éolienne																
Energie solaire thermique	F. Siros	EMA-ER	S3	15				2		CC	E ou O		ET	E ou O		
Energie éolienne	F. Massouh	EMA-ER	S3	30				3		CC	E ou O		ET	E ou O		
UE Droit des énergies renouvelables, politique de l'énergie, fin	S. Louillat		S3	24				2,5		CC	E ou O		ET	E ou O		
UE Travaux Pratiques	C. Richter		S3			30		2,5		CCTP	E		report	report		
Séminaires d'inérêt général		EMA-ER	S3	10				Présence obligatoire					Pas de session 2			
			HE S3 EMA-ER	299	175	76	48	30								
UE Capteurs, systèmes hybrides et photovoltaïques, hydrogène, géothermie, biomasse																
Capteurs		EMA-ER	S4	8	4	6		1,5		CC, ET	E ou O	(2*ET+CC)/3	ET	E ou O		
TP Eolien ENSAM	F. Massouh	EMA-ER	S4			5		0,5		CC	E ou O		ET	E ou O		
Cellules et Systèmes PV, Systèmes hybrides	GA. Faggianelli	EMA-ER	S4	24				2		CC	E ou O		ET	E ou O		
Hydrogène	J. Deschamps	EMA-ER	S4	8				0,5		CC	E ou O		ET	E ou O		
Géothermie	R Hebert	EMA-ER	S4	2				0,5		CC	E ou O		ET	E ou O		
Biomasse	N. Lubin-Germain	EMA-ER	S4	6				0,5		CC	E ou O		ET	E ou O		
UE Maîtrise de l'énergie et réseaux électriques																
Maîtrise de l'énergie et échanges thermiques	J. Daunas	EMA-ER	S4	34				3,5		CC	E ou O		ET	E ou O		
Réseaux électriques	C. Tan	EMA-ER	S4	20				2		CC	E ou O		ET	E ou O		
Séminaires d'inérêt général		EMA-ER	S4	16				Présence obligatoire					Pas de session 2			
UE Stage de 5 mois		EMA-ER	S4					19		CC	E et O		Report	Report		
			HE S4 EMA-ER	133	118	4	11	30	28,33% des ECTS du M2							
HE mutualisées sur l'année de M2			164	79	67	18	17	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal								
			HE M2 EMA-ER	432				60	(2) E : écrit - O : oral							
Formation par la recherche																

Master MENTION Physique Parcours Physique et Modélisation (PM)				2025-2026				Responsable mention Andreas Honecker Responsables M2 Andreas Honecker & Geneviève Rollet Secrétariat pédagogique Lysiane Vasseur								
Année M2 Semestre 3 et 4				répartition horaire par étudiant				Contrôle des Connaissances								
								Pondération		1ère session			2ème session			
Intitulé des cours		Responsable de l'enseignement		semestre	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
Cours obligatoires / Mandatory courses																
Introduction aux systèmes Hamiltoniens / <i>Introduction to Hamiltonian systems</i>				S3	20	20			3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Introduction aux systèmes dynamiques / <i>Introduction to dynamical systems</i>				S3	20	20			4		CC	E ou O		ET	E ou O	
Parcours au choix sans panachage / Speciality choose (without mixing)																
Spécialité « méthodes numériques appliquées » / Specialty “applied numerical methods”																
Méthode des éléments finis: théorie et applications / <i>Finite element method</i>		C. Daveau	PM, EMA-ER	S3	12		18		3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Simulation 3D et Modélisation / <i>3D modeling and simulation</i>		K. Drouiche	PM, EMA-ER	S3	22	22			5		CC	E ou O		ET	E ou O	
Mécanique des fluides en éléments finis / <i>Fluid dynamics and finite elements</i>			EMA-ER,PM	S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Spécialité « théorique » / Specialty “theory”																
Mécanique quantique avancée / <i>Advanced Quantum Mechanics</i>				S3	20	20			4		CC	E ou O		ET	E ou O	
Mécanique statistique avancée / <i>Advanced Statistical Mechanics</i>				S3	20	20			4		CC	E ou O		ET	E ou O	
Groupe de renormalisation / <i>Renormalization Group</i>				S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Choisir 12 ECTS parmi les Unités d'Enseignement qui suivent (L'ouverture de chaque UE est conditionnée à un nombre suffisant d'étudiants inscrits) Certaines options peuvent être rendues obligatoires selon la spécialité choisie et le dossier de l'étudiant / optional courses (12 ECTS). Some optional courses may be required depending on the speciality and student's academic record.																
Introduction aux systèmes chaotiques et complexes / <i>Introduction to Chaotic and Complex Systems</i>				S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Physique de la matière vivante / <i>Physics of living matter</i>				S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Réseaux : Théorie et applications / <i>Networks: Theory and Applications</i> *				S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Intelligence artificielle – Apprentissage automatique / <i>Artificial intelligence – Machine Learning</i>				S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Méthodes numériques quasi-exactes pour les systèmes quantiques / <i>Quasi-exact Numerical Methods for Quantum Systems</i>				S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O	
Monte Carlo quantique / <i>Quantum Monte Carlo</i>				S3	15	15			3		CC	E ou O		ET	E ou O	

Problème quantique à N corps / <i>Quantum many-body problem</i> *			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Théorie des graphes / <i>Graph theory</i> *			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Chaînes de Markov / <i>Markov chains</i> *			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Symétries en physique / <i>Symmetries in physics</i> *			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Information classique et quantique / <i>Classical and quantum information</i> *			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Transport quantique et nanomatériaux / <i>Quantum transport and nanomaterials</i> *			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Analyse fonctionnelle et EDP / <i>Functional analysis and PDEs</i>		Maths M	S3	36 18	6	CC	E ou O	ET	E ou O
Density Functional Theory / <i>Théorie de la fonctionnelle densité</i> *		Collaboration internationale	S3	10 20	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Systèmes intégrables / <i>Integrable systems</i> *			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Projet tuteuré 1 / <i>Tutored Project</i> *			S3	2 semaines	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Projet tuteuré 2 / <i>Tutored Project</i> *			S3	2 semaines	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Option 1 / <i>Optional course 1</i>			S3	15 15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Option 2 / <i>Optional course 2</i>			S3	15 15	3	CC	E et/ou O	ET	E et/ou O
Introduction aux bases de données / <i>Introduction to Databases</i>		Informatique	S3	20	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Big Data		Informatique	S3	20	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Théorie des jeux / <i>Game Theory</i>		THEMA	S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Matériaux / <i>Materials Science</i>		EMA-ER	S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Analyse non-déstructive des matériaux : spectroscopies / <i>Nondestructive Analysis of Materials: Spectroscopy</i>		EMA-ER	S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Matière molle / <i>Soft Matter</i>			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Introduction à l'information quantique / <i>Introduction to Quantum Information</i>			S3	15 15	3	CC	E ou O	ET	E ou O
Communication scientifique en langue anglaise / <i>Scientific Communication in English</i>			S3	Projet filé sur le	3	CC	E et/ou O	report	report report
Français Langue Étrangère (FLE) / <i>French as a foreign language</i>		CILFAC	S3	48	3	CC	E et/ou O	report	report
(*) UE ouverte en projet tuteuré si le nombre d'étudiant n'est pas suffisant pour un cours didactique									
Pour chaque UE la langue d'enseignement peut être l'anglais ou le Français									

Stage et/ou Projets : Choix validé par l'équipe pédagogique (choix 1 ou choix 2) / Internship and/or project : to be validated by teaching staff ("Choix 1" or "Choix 2")							
Choix 1							
Recherche bibliographique,			S4	4 semaines	30	CC E et O	CC2 ⁽³⁾ EetO ⁽³⁾
Projet tuteuré				2 semaines			
et Stage - mémoire / <i>Literature Search, Tutored Projects, Internship</i>				8 semaines			
Choix 2							
Stage en entreprise ou en laboratoire (16 semaines minimum) / <i>Internship (16 weeks minimum)</i>			S4	16 semaines	30	CC E et O	CC2 ⁽³⁾ EetO ⁽³⁾

HE M2 PMN-PMT commun	80	40	40	0	7	12% des ECTS de l'année de M2
HE M2 Parcours PN-Numérique	104	49	37	18	11	Formation par la recherche
HE M2 PMN-PM Théorique	110	55	55	0	11	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
HE M2 UE optionnelles	150	75	75	0	12	(2) E : écrit - O : oral
HE M2 Physique et Modélisation Numérique	334	164	152	18	60	(3) L'accès à la deuxième session est laissé à l'appréciation du Jury
HE M2 Physique et Modélisation Théorique	340	170	170	0	60	

Modalités de Contrôle des Connaissances M1 et M2

Mention Physique

Applicable à tous les parcours de la mention

Les Intitulés des cours doivent être inscrits à l'identique dans APOGEE de manière à pouvoir éditer un relevé des acquis bilingue Français / Anglais

Utilisation des notes de première et deuxième session

	Nombre de sessions	2
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS		Oui
	Programmation / Programming course	Oui
En deuxième session, l'inscription aux examens est obligatoire		Oui
La note de la 2ème session annule et remplace la note de la 1ère session		Oui
Si l'étudiant ne s'inscrit pas en 2e session, cela entraîne le report automatique de la note 1ère session		Oui

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session	1 et 3
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session	1 et 3

En première session, une absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	Oui
--	-----

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Non
La formation de M2 PM est annualisée	Non
La formation de M2 EMA-ER est annualisée	Non
Les semestres (1, 2, 3 ou 4) validés avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisées	Oui
Les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Oui

Tous les EC obtenus par compensation sont capitalisées	Oui
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des UE qui le constituent affectées de leurs ECTS	Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC qui le constituent affectés de leurs ECTS	Oui
L'étudiant est admis aux semestre 1, 2, 3 ou 4 si les notes sont supérieures aux seuils indiqués dans le tableau des MCC	Oui
Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après le début du cours concerné	
Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1	Non
Les UE de Stage, projets font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1	Non
Les seuils appliqués en session 1 sont appliqués en session 2	Oui
A l'intérieur du semestre 1 du M1 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur du semestre 2 du M1 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur du semestre 3 du M2 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur du semestre 4 du M2 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Oui
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 EMA-ER se compensent	Non
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 PM se compensent	Non

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise	
Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1	Oui

Mode de validation du Master	
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60	Oui

Les quatre règles ci-dessous doivent être validées pour obtenir le M1 Commun : <i>Les semestres de M1 sont compensables si les règles 2 et 3 sont validées</i> <i>Le semestre est acquis lorsque les trois règles ci-dessous sont validées :</i> <i>Règle 1 : La moyenne pondérée des UEs est supérieure ou égale à 10/20</i> <i>Règle 2 : La moyenne pondérée des UEs au choix sur chaque semestre (hors stages et projets) doit être supérieur ou égale à 8/20</i> <i>Règle 3 : La moyenne pondérée des UEs obligatoires sur chaque semestre doit être supérieur ou égale à 8/20</i> Les règles ci-dessous doivent être validées pour obtenir le M2 PM: <i>Le semestre 3 est acquis lorsque la moyenne pondérée des UEs est supérieure ou égale à 10/20</i> Les deux règles ci-dessous doivent être validées pour obtenir le M2 ER : <i>Le semestre 3 et les semestre 4 sont acquis lorsque la moyenne pondérée des UEs est supérieure ou égale à 10/20</i>	
La validation du stage doit répondre aux critères décrits plus loin	
Pour un étudiant inscrit en M1 à l’UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2	Oui
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2	Oui

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :

Pour les étudiants inscrits en M1 à l'UCP, le passage en M2 peut être conditionnel

Le redoublement en M1 n'est pas de droit, le jury peut autoriser le redoublement en M1

Le redoublement en M2 n'est pas de droit, le jury peut autoriser le redoublement en M2

Règles concernant le Stage de M2

Le stage de M2 est obligatoire	Oui
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale	Oui
Les stages font l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale en anglais ou en français	Oui
Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage	Voir ci-dessous
Règle de calcul de la note finale de stage	Voir ci-dessous
Le stage fait l'objet d'une note seuil	Oui : 10/20
La note de stage doit être supérieure à une note seuil pour valider le Master	Oui
Autres conditions pour valider le stage	
Validation du Stage : 3 notes avec la règle (A+B+C)/3	
A = Note du rapport écrit, B = note d'oral, C = note du responsable de stage	

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master

Mention du diplôme : Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne des 4 semestres	Non
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne de S3 et S4	Oui
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne S3 et S4	Oui

M1 Semestres 1 et 2

Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement	Mutualisation	semes tre	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
UEs Scientifiques obligatoires pour tous les parcours de M1															
Conception Orientée Objet	T. Liu	SIC (FA) SIC (FI)	M1	24 24	24 24			4		CC	E et/ou O	CC	ET2	E ou O	ET2
Probabilités et Statistiques pour le Signal et les Réseaux	I. Briquel	SIC (FA) SIC (FI)	M1	24 39	24 39			4		CC	E et/ou O	CC	ET2	E ou O	ET2
Traitement du Signal et de l'Image	G. Mostafaoui	SIC (FA) SIC (FI)	M1	24 39	24 39			4		CC	E et/ou O	CC	ET2	E ou O	ET2
Informatique Embarquée	P. Andry	SIC (FA) SIC (FI)	M1	24 24	24 24			4		CC	E et/ou O	CC	ET2	E ou O	ET2
Techniques d'intelligence artificielle	P. Gaussier	SIC (FA) SIC (FI)	M1	24 39	24 39			4		CC	E et/ou O	CC	ET2	E ou O	ET2
Bases de Données Avancées	D. Vodislav	SIC (FA) SIC (FI)	M1	24 39	24 39			4		CC	E et/ou O	CC	ET2	E ou O	ET2
Décidabilité, complexité, approximation	I. Briquel	SIC (FA) SIC (FI)	M1	0 15	0 15			4		CC	E et/ou O	CC	ET2	E ou O	ET2
Sciences Humaines et Sociales et projets en M1															
Gestion de projet	T. Liu	SIC (FA FI)	M1	18	27			4		CC	E/O	CC	Report	Report	Report
Projet de synthèse	T.Liu	SIC (FA FI)	M1				100	8		CC	E/O	CC	Report	Report	Report
Anglais	UEA	SIC (FA FI)	M1		20			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2
UE Stage et projets en M1, obligatoire au S2 (L'inscription dans l'UE stage ou projet doit être validée par l'équipe pédagogique)															
Apprentissage/contrat de professionnalisation/stage par alternance		SIC(FA)	M1		6 mois			12		CC	E/O	CC	Report	Report	Report
Projet de laboratoire		SIC(FI)	M1		2 mois			4		CC	E/O	CC	Report	Report	Report

HE M1 Tronc Commun SIC-FA 353 162 191 100 52 Total HETD SIC FI 90
HE M1 Tronc Commun SIC-FI 503 237 266 100 48 Coût stage SIC FI 95

Un étudiant en FA choisira DEUX Unités d'Enseignement dans la liste ci-dessous
Un étudiant en FI choisira TROIS Unités d'Enseignement dans la liste ci-dessous

Réseaux 1 et virtualisation	Sara Berri	SIC (FA FI)	M1	24	24			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2
Systèmes de Traitement d'Image	G. Mostafaoui	SIC (FA FI)	M1	24	24			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2
Architecture avancée des systèmes à micro- processeurs	G. Mostafaoui	SIC (FA FI)	M1	24	24			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2
Cryptographie et applications à la sécurité	K. Carrier	SIC (FA FI)	M1	24	24			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2
Intégration de données	D. Vodislav	SIC (FA FI)	M1	24	24			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2
Cloud	D. Kotzinos	SIC (FA FI)	M1	24	24			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2
Apprentissage statistiques		SIC (FA FI)	M1	24	24			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2
Communication Numérique	C. Weidmann	SIC (FA FI)	M1	24	24			4		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2

UE optionnelle Diplôme Universitaire Professionnalisation

Stage d'une durée minimale de 6 mois	SCUIQ-IP		M1					6*		CT	E et O		Pas de deuxième session		
--------------------------------------	----------	--	----	--	--	--	--	----	--	----	--------	--	-------------------------	--	--

HE M1 Choix SIC-FA 96 48 48 0 0 8
HE M1 Choix SIC-FI 144 72 72 0 0 12
HE SIC-FA 449 60
HE SIC-FI 647 60
(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
(2) E : écrit - O : oral IECTS en lien avec le DU de Césure de Professionnalisation
Option libre : UE au choix dans une autre formation de l'UCP

Mention Informatique	Responsable mention	Phillippe Gaussier	2025-2026
M2 Systèmes Intelligents et Communicants (SIC) Professionnel	Responsables M2 (FA)	Sara Berri et Tao Yuan Jen	
Parcours M2 SIC Intelligence Embarquée (SIC IE)		Ghiles Mostafoui, Philippe Gaussier	
Parcours M2 SIC Ingénierie des Données pour les systèmes intelligents distribués (SIC IDo)		Dimitris Kotzinos & Tao Yuan Jen	
Parcours M2 SIC Réseaux et Sécurité (SIC RS)		Kévin Carrier & Shanshan Wang	
Mention Ingénierie des systèmes complexes	Responsable mention	Phillippe Gaussier	
Parcours M2 SIC Intelligence Embarquée (SIC IE)		Ghiles Mostafoui, Philippe Gaussier	
Si le parcours est inscrit dans deux mentions l'étudiant doit en choisir une	Secrétariat pédagogique	Koulouthoum Azis	

Master professionnel en alternance			FA : Formation par Alternance		répartition horaire				contrôle des connaissances							
M2 Semestres 3 et 4			FI : Formation Initiale		par étudiant				Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement		semes tre	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
UEs Obligatoires pour tous les parcours de M2 Professionnels en Alternance																
Conception d'infos-Appliances	G. Mostafaoui	IE SID RS	M2	36	54			5		CC	E/O	CC	report	report	report	
Anglais	UEA	IE SID RS	M2		20			3		CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
UEs Projets et immersion professionnelle																
Gestion de projets agile	T. Liu	IE SID RS	M2	30	30			3		CC	E/O	CC	report	report	report	
Devenir cadre : Création d'entreprise	C. Gobet	IE SID RS	M2	25	25			3		CC	E/O	CC	report	report	report	
Projet de synthèse	T. Liu	IE SID RS	M2				120	10		CC	E/O	CC	report	report	report	
Stage long, ou Apprentissage ou Contrat de professionnalisation		IE SID RS	M2		1 an FA			21		CC	E/O	CC	report	report	report	

HE M2 Pro Tronc Commun SIC FI FA 340 91 129 0 120 45

UEs Pour la Spécialité Intelligence embarquée (IE)													
Architecture pour les systèmes embarqués	G. Mostafaoui	IE	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
Intelligence artificielle pour l'embarqué	P. Andry	IE	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
Systèmes et réseaux de communications numériques	I. Andriyanova	IE	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
UEs Pour la Spécialité Ingénierie des Données pour les systèmes intelligents distribués (SIC IDo)													
Data mining et Machine learning	A. Tzompanaki	SID	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
Technique de data analysis et warehousing	J.Tao Yuan	SID	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
Systèmes et applications distribués	D. Kotzinos	SID	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
UEs Pour la Spécialité Réseaux et Sécurité													
Sécurité des réseaux	Kévin Carrier	RS	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
Infrastructure des réseaux, QoS et mobilité	I. Andriyanova	RS	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	
Réseaux 2	Shanshan Wang	RS	M2	35	35	5	CC	E/O	CC	ET2	E ou O	ET2	

HE M2 Pro Parcours SIC Spécifique FI FA 210 105 105 0 0 60

HE M2 Pro SIC FI FA 550

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

Mention Informatique

Parcours M2 SIC Data science et Machine learning (SIC DSML)

Parcours M2 SIC Intelligence Artificielle et Robotique (SIC IAR)

Mention Ingénierie des systèmes complexes

Parcours M2 SIC Intelligence Artificielle et Robotique (SIC IAR)

Parcours M2 SIC Signaux, Information (SIC SI)

Parcours M2 SIC Electronique des systèmes intelligents (SIC ESI)

Professionnel et Recherche en formation initiale

Responsable M2 SIC DSML
Responsable M2 SIC IAR
Responsable M2 SIC SI
Responsable M2 SIC ESI
Secrétariat pédagogique

Dimitris Kotzinos & Son Vu
Alexandre Pitti
Alexandre Pitti
Inbar Fijalkow & Claudio Weidmann
Emmanuelle Bourdel
Koulouthoum Azis & Anthony Carqueijeiro

Si le parcours est inscrit dans deux mentions l'étudiant doit en choisir une

M2 Semestres 3 et 4

Si le parcours est inscrit dans deux mentions l'étudiant doit en choisir une M2 Semestres 3 et 4				répartition horaire par étudiant				contrôle des connaissances							
								Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement		semes tre	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul

Choisir cinq UE Fondamentales (UEF) pour chaque spécialité de recherche

UE conseillées pour chaque parcours de formation (voir les cases foncées)		DSML	IAR	SI	ESI									
Ondelettes, bancs de filtres	M. Chapron, ETIS					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Traitement numérique des images	M. Chapron, S. Vu, G. Renton, ETIS					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Communications numériques	A. Chorti, ETIS					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Intelligence artificielle	P. Gaussier, M. Quoy, ETIS					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Bases de données	D. Kotzinos, ETIS					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Techniques d'optimisation adaptative	I. Fijalkow, P. Gaussier, ETIS					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Méthodes de conception de systèmes embarqués	M. Karabernou (ETIS)					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Architectures de traitement pour les systèmes embarqués	O. Romain (ETIS)					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Systèmes d'exploitation pour architectures logicielles/matérielles	F. Ghaffari (ETIS)					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Communications embarquées	R. Sobot (ETIS)					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Architectures des Systèmes Intelligents	P. Gaussier, ETIS					M2	15	9	3	ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Intégration et fouille de données	D. Kotzinos & D. Vodislav, (ETIS)					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Systèmes et applications distribués ou Distributed Systems Applications (SAD1)	D. Kotzinos (ETIS)					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Machine learning	Vassilis Christophides					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O
Outils mathématiques pour l'information et l'optimisation / Mathematical tools for information and optimization	I. Fijalkow, L. Wang, C. Weidmann (ETIS)					M2	20	3		ET	E et/ou O		ET2	E ou O

Choisir quatre UE complémentaires (UEC) pour chaque spécialité de recherche

UEC conseillées pour chaque parcours de formation (voir les cases foncées)

		DMS	IAR	SIT	ESI							
Apprentissage profond pour l'analyse d'images et de vidéos	X.S. Nguyen, A. Histace, S. Vu (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Fundamentals of Cryptography and Physical Layer Security	L. Luzzi, A. Chorti					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Principes de physique-mathématique et problèmes inverses en imagerie	M. Nguyen ETIS, T. Truong LPTM					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Vision naturelle et artificielle	L. Hafemeister, P. Gaussier, ETIS					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Robotique et contrôle bio-inspiré	A. Pitti, ETIS					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Apprentissage, adaptation	P. Andry, P. Gaussier, M. Quoy, A. Pitti (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Error control codes for future networks	I. Andriyanova, (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Big Data	D. Kotzinos, D. Vodislav, T. Jen, (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Conception et modélisation des systèmes et interfaces bioélectroniques	F. Kölbl, E. Bourdel (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Fiabilité des architectures électroniques numériques	F. Ghaffari (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Traitement de l'information et systèmes embarqués temps réel	O. Romain, A. Histace (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Systèmes électroniques implantables	R. Sobot, F. Kölbl (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Architectures des systèmes reconfigurables	Inbar Fijalkow, F. Ghaffari, S. Zuckerman (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Vers des systèmes embarqués efficaces en énergie	Inbar Fijalkow					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Capteurs et algorithmes pour véhicules autonomes et robotique mobile	N. Cuperlier, C. Simon-Chane (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Transparency and Fairness in AI and Big Data algorithms	D. Kotzinos, V. Christophides (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Systèmes distribués et Applications ou Distributed Systems Applications (SAD2)	D. Kotzinos (ETIS)					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Robotique affective et sociale	L. Canamero, S. Boucenna, L. Cohen					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Interfaces Homme Machine Multimodales	A. Pitti, (ETIS)					M2	11	9	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Sécurité pour l'internet des objets	A. Khelif					M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O
Internet of Things (IOT)						M2	20	3	CC, ET	E et/ou O	ET2	E ou O

Trois UE obligatoires pour les trois spécialités Recherche

Anglais	UEA					M2	20	3	CC	E/O	CC	ET2	E/O	ET2
Management et Entrepreneuriat de l'innovation	S. Dufosse					M2	20	3	ET	E/O		ET	E/O	
Projet de recherche	P. Gaussier					M2	150	7	Rapport	E et O		Report	Report	
Stage ou projet en laboratoire ou en entreprise						M2	Durée : 6 mois	20	Rapport	E et O		Report	Report	

HE M2 SIC Recherche 370 0 370 0 60

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

Parcours M2 Systèmes Intelligents et Communicants (SIC)

Parcours M2 SIC Innovations Technologiques & Entrepreneuriat Numérique (SIC ITEN)

Secrétariat pédagogique Koulouthoum Azis & Anthony Carqueijeiro

Professionnel et Recherche en Formation Initiale

M2 Semestres 3 et 4

				répartition horaire par étudiant				contrôle des connaissances								
				Annue	CM	TD	TP	Autre	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
Intitulé des cours				I												
L'étudiant a choisi l'un des parcours de formation Professionnelle et Recherche en Formation Initiale																
Choix 1 parcours Data science et Machine learning				M2	200				30	ET	E et/ou O			ET2	E ou O	
Choix 2 parcours Intelligence Artificielle et Robotique				M2	200				30	ET	E et/ou O			ET2	E ou O	
Choix 3 parcours Signal, Information et Télécommunication				M2	200				30	ET	E et/ou O			ET2	E ou O	
Choix 4 parcours Electronique des systèmes intelligents				M2	200				30	ET	E et/ou O			ET2	E ou O	
L'étudiant suivra les trois formations qui suivent																
UE d'accompagnement à la création d'entreprise				M2					3	CC	E ou O			Report	Report	
UE Projet de recherche lié à la création d'entreprise				M2	150				7	Rapport	E et O			Report	Report	
UE Stage ou mémoire de recherche				M2	Durée :				20	Rapport	E et O			Report	Report	
HE M2 ITEN 550 550 60 (1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal																

Double diplôme Master Mention I&ISC & ING3 Spécialité informatique

- Parcours M2 Systèmes Intelligents et Communicants (SIC)
- Parcours M2 SIC Data science et Machine learning (SIC DSML)
- Parcours M2 SIC Intelligence Artificielle et Robotique (SIC IAR)
- Parcours M2 SIC Signaux, Information (SIC SI)
- Parcours M2 SIC Electronique des systèmes intelligents (SIC ESI)
- Parcours M2 SIC Innovations Technologiques & Entrepreneuriat Numérique (SIC ITEN)
- Voir équivalences Ingénieurs / Masters

Master Mention Informatique				Responsable mention				Phillippe Gaussier				2025-2026					
Parcours M2 Buisness analytics : Big data, architecture, exploration de données et optimisation (Master ADEO)				Responsables M2				Rachid Chelouah									
Master en équivalence du DU ADEO (CY Tech)				Secrétariat pédagogique				Koulouthoum Azis									
M1 Semestres 1 et 2				Time distribution per student				contrôle des connaissances									
Intitulé des cours		Responsable de l'enseignement		Mutualisation		annuel		Lecture		Practical Work		ECTS		1st session		2nd session	
														type of control		type of test	
UE1: Computer technologies				Master en équivalence du DU ADEO (CY Tech)										Les étudiants sont en inscription principale dans la VET DU ADEAO Les résultats des étudiants sont sous la responsabilité de CY Tech		type of control	
EC Advanced database		CY Tech				S1		8		12		3					
EC Advanced functional programming with Scala		CY Tech				S1		6		12		3					
UE2: Data exploration																	
EC Data mining approach		CY Tech				S1		7		14		3					
EC Semantic web and Ontology		CY Tech				S1		6		12		3					
EC Advanced BI & Data Visualization		CY Tech				S1		24				3					
EC Forecasting models		CY Tech				S1		8		16		3					
EC SAS Analysis		CY Tech				S1		6		6		2					
Autres UEs						Aucune mutualisation possible avec les autres parcours de la mention I&ISC											
UE3: Operational research - Heuristics		CY Tech		S1				6		9		3					
UE4: Humain relationship - PPP: Personalized Professional Project		CY Tech		S1						9		2					
UE5: Foreign language -FFL: French as Foreign Languages		CY Tech		S1						39		2					
UE6: Master thesis		CY Tech		S1						50		3					

UE1: Data Exploration		Master en équivalence du DU ADEO (CY Tech)						Les étudiants sont en inscription principale dans la VET DU ADEAO Les résultats des étudiants sont sous la responsabilité de CY Tech Les étudaints sont en inscription secondaire dans la VET Master ADEO Une saisie de la momyenne à l'année sera effectuée en fin d'année dans la VET Master ADEO Le master ADEO est accordé si le DU ADEO est validé par le jury			
EC Social Network Analysis	CY Tech		S2	15		2					
EC NoSQL	CY Tech		S2	6	9	2					
EC Text Mining and natural language	CY Tech		S2	10	20	3					
EC Artificial intelligence	CY Tech		S2	9	15	2					
UE2: Operational research											
EC Constraint programming	CY Tech		S2	6	9	2					
EC Multi-objective optimization	CY Tech		S2	4	8	2					
EC Game theory	CY Tech		S2	4	8	2					
EC Supply chain & Operational Analytics	CY Tech		S2	6	9	2					
Autres UEs		Aucune mutualisation possible avec les autres parcours de la mention I&ISC									
UE3: Software and architecture - Big data and Advanced Analytics	CY Tech		S2	30		3					
UE4: Foreign language -FFL: French as Foreign Languages	CY Tech		S2		16,5	1					
UE5: Master thesis	CY Tech		S2		65	3					
UE6: Internship	CY Tech		S2			6					

HE Master ADEO S2 250 90 159,5 30
Total year Master ADEO 500 161 338,5 60

Modalités de Contrôle des Connaissances M2
Mention Informatique & Mention Ingénierie des Systèmes Complexes
Applicable aux parcours M2-DMSL, M2-IAR, M2-SI, M2-ESI, M2-ITEN
des formations initiales professionnelle et recherche

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions	2
Note seuil d'UE pour se présenter à la deuxième session : valeur du seuil 10/20	Oui
L'étudiant est libre de se présenter à la 2ème session	Non
La note de la 2ème session remplace la note de la 1ère session	Oui
La meilleure des 2 notes (1ère et 2ème session) est utilisée pour le calcul de la 2e session	Non

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session	Règles 1 et 3
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session	Règles 1 et 4

En première session, une absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	Oui
--	-----

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Oui
La formation de M2 est annualisée	Oui
Les semestres (1, 2, 3 ou 4) obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisées	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Non
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC constitutifs affectés de leurs ECTS	Oui
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des UE qui le constituent affectées de leurs ECTS	Oui
L'étudiant est admis aux semestres 1, 2, 3 ou 4 si les notes sont supérieures aux seuils indiqués dans le tableau des MCC	Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Non
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent	Non

Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants		
Les seuils appliqués en session 1 sont appliqués en session 2	Oui	
Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1 selon les règles ci-dessous La validation de l'année de M2 est obtenue si les quatres conditions suivantes sont remplies (la moyenne 3 est indiquée dans le relevé des acquis) : 1 - la note de stage est supérieure ou égale à 10/20, 2 - la note de projet de recherche est supérieure ou égale à 10/20, 3 - la moyenne pondérée par les ECTS obtenue à l'ensemble des UEs (hors stage, projets, anglais, création d'entreprise) est supérieure ou égale à 10/20. 4- avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 10	Oui	
Une deuxième session, est organisée pour les UE spécifiées par le jury, si l'étudiant ne remplit aucune des conditions.		

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise		
Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1	Oui	

Mode de validation du Master		
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année	Oui	
Les années M1 et M2 sont validées	Oui	
La validation du stage doit répondre aux critères décrits plus loin		
Pour un étudiant inscrit en M1 à l'UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui	
La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2	Oui	
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui	
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2	Oui	

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions : Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois. Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois, ce qui revient à valider le master en trois ans maximum		
---	--	--

Règles concernant le Stage de M1 et M2		
La durée du stage de M1 et de M2 est d'au moins 4 mois chaque année	Oui	
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale	Oui	
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale en anglais	Non	
Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage	1	

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de master		
<i>Mention du diplôme : mention Passable : 10≤m<12 ; Assez-Bien : 12≤m<14 ; Bien : 14≤m<16 ; Très Bien : m≥16</i>		
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne des 4 semestres	Non	
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne de M2	Oui	
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne de M2	Oui	
Les UE théoriques et l'UE projet de synthèse affectées de leurs coefficients permettent de calculer la mention		

Modalités de Contrôle des Connaissances M1 et M2
Mention Informatique & Ingénierie des Systèmes Complexes
Applicable au M1-SIC et aux parcours M2-SIC-IE, M2-SIC-IDo, M2-SIC-RS des formations professionnelles en alternance

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions	2
Note seuil d'UE à 10/20 pour se présenter à la deuxième session	Oui
L'étudiant est libre de se présenter à la 2ème session	Non
La note de la 2ème session remplace la note de la 1ère session	Oui
La meilleure des 2 notes (1ère et 2ème session) est utilisée pour le calcul de la 2e session	Non

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session	Règles 1 et 3
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session	Règles 1 et 4

En première session, une absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	Oui
--	-----

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Oui
La formation de M2 est annualisée	Oui
Les semestres (1, 2, 3 ou 4) obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisées	Oui
Les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Non
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC constitutifs affectés de leurs ECTS	Oui
L'étudiant est admis aux semestres 1, 2, 3 ou 4 si les notes sont supérieures aux seuils indiqués dans le tableau des MCC	Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Non
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent	Non
Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants	

Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1 et en session 2 selon les règles ci-dessous Les conditions de validation de l'année de M1 ou M2 suivent les trois règles suivantes 1, 2 ET 3 1 : UE projet de synthèse $\geq 10/20$ 2 : UE stage $\geq 10/20$ ("Stage long ou apprentissage" ou "Projet de laboratoire" selon l'IA de l'étudiant) 3 : L'une des conditions suivante doit être remplie (la moyenne théorique est $\geq 12/20$) OU (la moyenne théorique est $\geq 10/20$ et chaque UE est $\geq 8/20$) Le relevé des acquis fera figurer la moyenne théorique qui représente la moyenne des UE sans le projet et sans le stage		Oui
Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise		
Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1		Oui
Mode de validation du Master		
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année		Oui
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP les années M1 et M2 sont validées		Oui
La validation du stage doit répondre aux critères décrits plus loin		
Pour un étudiant inscrit en M1 à l'UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2		Oui
La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2		Oui
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2		Oui
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2		Oui
Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions : Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois. Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois, ce qui revient à valider le master en trois ans maximum Lorsque le M1 est proposé en Formation par Alternance (FA) en contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, le passage en M2 peut être conditionnel		
Règles concernant le Stage de M1 et M2		
La durée du stage de M1 et de M2 est de 6 mois chaque année		Oui en FA
La durée du stage de M1 est de 2 mois		Oui en FI
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale		Oui
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale en anglais		Non
Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage		1
Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Licence professionnelle		
<i>Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$</i>		
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne des 4 semestres		Non
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne de M2		Oui
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne de M2		Oui
Les UE théoriques et l'UE projet de synthèse affectées de leurs coefficients permettent de calculer la mention		Oui

Master Mention Electronique, Energie électrique, Automatique				2025-2026				Responsable mention et M1 Sandrine Le Ballois																							
Parcours M1 Commun aux deux Parcours de M2				Secrétariat pédagogique Elodie Norture																											
Indifférencié			M1 Semestre 1 et 2			répartition horaire par étudiant				contrôle des connaissances																					
										Pondération		1ère session			2ème session																
						ECTS		Seuil		(1) type de contrôle		(2) type d'épreuve		règle de calcul		(1) type de contrôle		(2) type d'épreuve		règle de calcul											
Intitulé des cours			Responsable de l'enseignement			semes tre	CM	TD	TP	APP																					
Les UEs suivantes sont communes aux deux parcours																				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)											
Mathématiques pour l'ingénieur			J. Gilles			S1	18,75	18,75				3		CC	E		ET	E													
Physique, électromagnétisme			B. Bandelier			S1	18,75	18,75				3		CC	E		ET	E													
Programmation orientée objet, java			P. Laroque			S1		12,5	26,25			4		CC	E		ET	E													
Automatique échantillonnée			S. Le Ballois			S1	18,75	18,75	15			5		CC	E		ET	E													
Electronique embarquée, microcontrôleur			J. Gilles			S1	7,5	6,25	33,75			5		CC	E		ET	E													
Anglais			A. Bon			S1		22,5				3		CC	E/O		ET	E													
Séquences industrielles en alternance						S1	6 mois en alternance					7		CC	E/O		Report	Report													
HE S1 commun				236	63,75	97,5	75	30																							
Les UEs suivantes sont communes aux deux parcours																				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)											
Traitement du signal numérique			L. Martinez			S2	18,75	18,75	15			3		CC	E		ET	E													
Techniques d'expression			M. Bitor			S2		22,5				2		CC	E		ET	E													
Conduite de projet			A.Tournier			S2	11,25	11,25				2		CC	E		ET	E													
Anglais			A. Bon			S2		22,5				2		CC	E/O		ET	E													
Séquences industrielles en alternance						S2	6 mois en alternance					13		CC	E/O		Report	Report													
Les UEs de la Spécialité Electronique Approfondies (EA)																				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)											
Systèmes électroniques (EA)			L.Lechevallier		Choix	S2	18,75	18,75	15			4		CC	E		ET	E													
Programmation réseaux (EA)			J. Gilles		Choix	S2	10	11,25	30			4		CC	E		ET	E													
Les UEs de la Spécialité Electrotechnique, Automatique Approfondies (EAA)																				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)											
Electronique de puissance (EAA)			D. Vasic		Choix	S2	18,75	18,75	15			4		CC	E		ET	E													
Electrotechnique (EAA)			S. Hlioui		Choix	S2	18,75	18,75	15			4		CC	E		ET	E													
UE optionnelle Diplôme Universitaire Professionnalisation																															
Stage d'une durée minimale de 6 mois			SCUIO-IP		DOIP	M1						6*		CT	E et O	Pas de deuxième session															
HE S2 commun				120	30	75	15	22												(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal											
HE S2 EA				104	28,75	30	45	30												(2) E : écrit - O : oral (*) ECTS en lien avec le DU de Césure de Professionnalisation											
HE S2 EAA				105	37,5	37,5	30	30												Formation par la recherche											
HE M1				460																											

Master Mention Electronique, Energie électrique, Automatique				2025-2026				Responsable mention Sandrine Le Ballois																					
Parcours M2 Electronique Approfondie (EA)								Responsable M2 Dejan Vasic																					
Parcours M2 Electrotechnique, Automatique Approfondies (EAA)								Secrétariat pédagogique Elodie Norture																					
Professionnel en alternance								répartition horaire				contrôle des connaissances																	
M2 Semestre 3 et 4								par étudiant				Pondération		1ère session		2ème session													
Intitulé des cours		Responsable de l'enseignement				semes tre		CM		TD		TP		ECTS		Seuil		(1) type de contrôle		(2) type d'épreuve		règle de calcul		(1) type de contrôle		(2) type d'épreuve		règle de calcul	
UEs Obligatoires pour les parcours de M2 Professionnels en Alternance				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)																									
Compléments d'informatique		T. Jen		EAA EA		S3		11,25		11,25		20				4		CC		E				ET		E			
Informatique Industrielle, bus de terrain		E. Monmasson		EAA EA		S3		2,5		5		26,25				4		CC		E				ET		E			
Anglais		A. Bon		EAA EA		S3				17,5						2		CC		E/O				ET		E			
Gestion qualité		A. Tournier		EAA EA		S3		18,75		18,75						3		CC		E				ET		E			
UEs Pour la Spécialité Electronique Approfondie (EA)				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)																									
Capteurs, instrumentation		L. Martinez		EA		S3		18,75		18,75						3		CC		E				ET		E			
Projets techniques				EA		S3										5		CC		E/O				Report		Report			
Séminaires				EA		S3		37,5		7,5						2		CC		E				ET		E			
Séquences industrielles en alternance				EA		S3		6 mois en alternance								7		CC		E/O				Report		Report			
UEs Pour la Spécialité Electrotechnique et Automatique Approfondies (EAA)				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)																									
Automatique appronfondie		S. Le Ballois		EAA		S3		18,75		18,75						3		CC		E				ET		E			
Projets techniques				EAA		S3										5		CC		E/O				Report		Report			
Séminaires				EAA		S3		37,5		7,5						2		CC		E				ET		E			
Séquences industrielles en alternance				EAA		S3		6 mois en alternance								7		CC		E/O				Report		report			
				HE tronc commun S3		131		32,5		52,5		46,25				13													
				HE S3 Spécialité EA		82,5		56,25		18,75		7,5				17													
				HE S3 Spécialité EAA		82,5		56,25		18,75		7,5				17													
UEs Pour la Spécialité Electronique Approfondie (EA)				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)																									
Anglais		A. Bon		EA		S4				17,5						2		CC		E				ET		E			
Traitement du signal aléatoire		L. Martinez		EA		S4		18,5		18,5						3		CC		E				ET		E			
Telecom analogique et numérique		S. Hebaz		EA		S4		18,5		18,5						3		CC		E				ET		E			
Réseaux locaux d'entreprises		J. Gilles		EA		S4		5		10						3		CC		E				ET		E			
CEM		B. Bandelier		EA		S4		16,25		16,25						3		CC		E				ET		E			
TP EEA				EA		S4				67,5						3		CC		E				Report		Report			
Séquences industrielles en alternance				EA		S4		6 mois en alternance								13		CC		E/O				Report		Report			
				HE Spécialité S4 EA		207		58,25		80,75		67,5				30													
UEs Pour la Spécialité Electrotechnique et Automatique Approfondies (EAA)				Des seuils sont appliqués pour la validation des semestres ou de l'année voir les Règles Générales et Particulières (RGP)																									
Anglais		A. Bon		EAA		S4				17,5						2		CC		E				ET		E			
DSP-contrôleur		S. Hlioui		EAA		S4		16,25		11,25						3		CC		E				ET		E			
Calcul de champs		B. Bandelier		EAA		S4		18,75		18,75						3		CC		E				ET		E			
Modélisation, commande machines		L. Vido		EAA		S4		15		15						3		CC		E				ET		E			
Energies renouvelables		D. Vasic		EAA		S4		10		10						3		CC		E				ET		E			
TP EEA				EEA		S4				71,3						3		CC		E				Report		Report			
Séquences industrielles en alternance				EAA		S4		6 mois en alternance								13		CC		E/O				Report		Report			
				HEt S4 Spécialité EEA		204		60		72,5		71,3				30													
				HE M2 EA		420										60													
				HE M2 EAA		428																							
				MEE - Master 2024-2025 - Définitives																									

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

Modalités de Contrôle des Connaissances M1 et M2
Mention Electronique, Energie électrique, Automatique
Applicable à tous les parcours de la mention

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions	2
Note seuil d'UE pour se présenter à la deuxième session	Voir autres conditions
L'étudiant est libre de se présenter à la 2ème session	Oui
Une absence en 2e session entraîne le report automatique de la note 1ère session	Oui
La note de la 2ème session remplace la note de la 1ère session	Non
La meilleure des 2 notes (1ère et 2ème session) est utilisée pour le calcul de la 2e session	Voir autres conditions
Autres conditions pour se présenter à la deuxième session	
Moyenne sans "Séquence Industrielle" inférieure à 10 OU note UE inférieure à la note seuil de 5/20	

Absence des étudiants aux examens

Chaque UE est évaluée par un contrôle continu (CC en session 1, CT en session 2) composé de plusieurs épreuves	Oui
Une absence justifiée (ABJ) ou Injustifiée (ABI) en première session à l'un des CC d'une UE est remplacé par un 0/20	Oui
La note finale de l'UE est une moyenne arithmétique de l'ensemble des notes de CC y compris les absences	Oui
La note de la 2ème session remplace la plus mauvaise des notes obtenues lors du contrôle continu de la session 1	Oui
L'ensemble des dispositions qui permettent d'obtenir la moyenne de l'étudiant à chaque UE est géré par le secrétariat pédagogique en première et en deuxième session	
Autres conditions pour se présenter à la deuxième session	
Moyenne sans "Séquence Industrielle" inférieure à 10/20 OU note UE inférieure à la note seuil de 5/20	

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Non
La formation de M2 est annualisée	Non
Les UE ou semestres 1, 2, 3 et 4 obtenus avec une note supérieure à 10/20 sont capitalisées	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC constitutifs affectés de leurs ECTS	Oui
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS	Oui
Un affichage des règles du contrôle continu est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants	Oui
Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne du semestre en session 1 ou session 2	Oui
Donnez la liste des UE et la valeur du seuil	
Moyenne sans Séquence industrielle : Valeur du seuil 10/20	
UE Séquence industrielle : Valeur du seuil 10/20	
Toutes les autres UE : Valeur du seuil 05/20	
Les UE de Stage, projets font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1	Oui
Donnez la liste des UE concernées	
UE Séquences industrielles : Valeur du seuil 10/20	
UE Projets techniques : Valeur du seuil 05/20	
Les seuils appliqués en session 1 sont appliqués en session 2	Oui

A l'intérieur du semestre 1 du M1 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur du semestre 2 du M1 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur du semestre 3 du M2 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur du semestre 4 du M2 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Voir autres conditions
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent	Voir autres conditions
Autres conditions pour la validation du semestre Pas de compensation des semestres en session 1 ni en M1 ni en M2 En deuxième session la compensation des semestres s'applique en M1 ou en M2 si les trois conditions suivantes sont remplies : Moyenne pondérée de l'année sans Séquence Industrielle $\geq 10/20$ ET Toutes les notes des UE sont $\geq 05/20$ ET Moyenne pondérée de l'année des UE "Séquence Industrielle" $\geq 10/20$	
Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise	
Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1	Oui
Mode de validation du Master	
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 30	Oui
La validation du stage doit répondre aux critères décrits plus loin	
Pour un étudiant inscrit en M1 à l'UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2	Oui
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2	Oui
Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions : Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois. Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois, ce qui revient à valider le master en trois ans maximum Lorsque le M1 est proposé en Formation par Alternance (FA) en contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, le passage en M2 peut être conditionnel	
Règles concernant le Stage de M2	
La durée du stage de M2 est de 6 mois	Oui
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale	Oui
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale en anglais	Non
Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage	1
Le stage fait l'objet d'une note seuil : Valeur du seuil : 10/20	Oui
La note de stage doit être supérieure à une note seuil pour valider le Master : Valeur du seuil : 10/20	Oui
Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master	
<i>Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$</i>	
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne des 4 semestres	Non
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne de S3 et S4	Oui
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne S3 et S4	Oui

Master Mention Génie Civil					2025-2026		Responsable mention Javad Eslami																		
Parcours M1 Bâtiment Intelligent Efficacité Energétique (BIEE)					Responsable M1 Prosper Bidossi Pliya																				
					Secrétariat pédagogique Linda Perdoux																				
Indifférencié			répartition horaire					contrôle des connaissances																	
M1 Semestre 1 et 2			par étudiant					Pondération		1ère session			2ème session												
Intitulé des cours		semes tre	CM	TD	TP	PRO	TPE	ECTS	Seiil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul										
UE Outils scientifiques et numériques																8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Mathématiques pour l'ingénieur pour EEA			S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Physique pour l'ingénieur			S7	21,0	21			3		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Management BIM			S7			12		0,5		CCTP	E	CCTP	ET	E	Max (CCTP, ET)										
Dessin assisté par ordinateur			S7			12		0,5		CCTP	E	CCTP	ET	E	Max (CCTP, ET)										
Projet outils numériques			S7				18	1,5		CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session												
UE Mécanique et développement durable																8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Eco-matériaux et développement durable			S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Mécaniques de structures - Eurocodes			S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Technologie du bâtiment & visite de sites			S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Impact environnemental de la construction			S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
UE Génie Climatique et Gestion de l'énergie																8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Thermique et réglementation		M1 BIEE M1CCI	S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Mécanique des fluides appliquée aux réseaux		M1 BIEE M1CCI	S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Projet Génie Climatique		M1 BIEE M1CCI	S7				18	1,5		CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session												
UE Systèmes électroniques et traitement des données																8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Base des systèmes électroniques			S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Signal et télécommunication			S7	10,5	10,5			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Projet traitement des données et systèmes électronique			S7				18	1,5		CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session												
UE Mise en situation socioprofessionnelle																10 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Synthèse bibliographique ou initiation à la recherche			S7				15	2		CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session												
Projet Management			S7				15	2		CC	E et O	CC	Pas de deuxième session												
Séminaires et visites			S7					0,5		Barème selon participation			Pas de deuxième session												
Ecoute & conduite d'entretien			S7		8			0,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Anglais 1		mutualisé	S7		20			3		CC, TOEIC	E et O	(CC E+CC O+TOEIC)/3	ET	E	Max(CC E, ET)										
HE S1 BIEE		283	115,5	143,5	24		0	30																	
UE6 Développement durable																8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Bilan énergétique et éco-conception des bâtiments			S8	9	9	12		2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Conduite de travaux			S8	9	9			2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)										
Projet rénovation thermique			S8				21	3		CC	E et O	CC	Pas de deuxième session												

UE7 Equipements et gestion de l'énergie						8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS						
Electrotechnique		S8	9	9	12	2	CCTP, CC	E	0,7CC+0,3CCTP	ET, report	E	Max(0,7CC+0,3CCTP, 0,7ET+0,3CCTP)
Installations techniques du bâtiment	M1 BIEE M1CCI	S8	9	9	12	2	CCTP, CC	E	0,7CC+0,3CCTP	ET, report	E	Max(0,7CC+0,3CCTP, 0,7ET+0,3CCTP)
Eclairagisme		S8	6	6,0		1	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
UE8 Systèmes électroniques et traitement des données						8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS						
Réseau et infrastructures, bus de terrain (VDI)		S8	10,5	10,5	6	3	CC PRO, CC	E	0,7CC+0,3CCTP	ET, report	E	Max(0,7CC+0,3CCTP, 0,7ET+0,3CCTP)
Systèmes Informatiques		S8	10,5	10,5	6	3	CC PRO, CC	E	0,7CC+0,3CCTP	ET, report	E	Max(0,7CC+0,3CCTP, 0,7ET+0,3CCTP)
Automatique		S8	10,5	10,5	6	3	CC PRO, CC	E	0,7CC+0,3CCTP	ET, report	E	Max(0,7CC+0,3CCTP, 0,7ET+0,3CCTP)
UE9 Mise en situation socioprofessionnelle						10 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS						
Anglais 2	M1 BIEE M1CCI	S8	20			3	CC, TOEIC	E et O	(CCE+CCO+TOEIC)/3	ET	E	Max(CC E, ET)
Stage en entreprise (8 semaines minimum)		S8				6	10	CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session, Report CC	
UE optionnelle Diplôme Universitaire Professionnalisation												
Stage d'une durée minimale de 6 mois		M1				6*	CT	E et O	Pas de deuxième session			
			HE S2 BIEE	221	73,5	93,5	54	21	0	30	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal	
			HE M1 BIEE	504							60	(2) E : écrit - O ECTS en lien avec le DU de Césure de Professionnalisation
Formation par la recherche Stage et projets												

Master Mention Génie Civil				2025-2026				Responsable mention Javad Eslami																		
Parcours M2 Bâtiment Intelligent Efficacité Energétique (BIEE)				Responsable M2 El-hadj Kadri & Abdelhak Kaci																						
				Secrétariat pédagogique Cindy Duchenne																						
Formation par alternance				répartition horaire par étudiant					contrôle des connaissances																	
Annualisé									Pondération		1ère session			2ème session												
Intitulé des cours			semes tre	CM	TD	TP	PRO	TPE	ECTS	Seiil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul										
UE Formation Générale 1																	8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Anglais de spécialité		M2 Bat TP MORI	M2	12					1		CC E/O			ET E/O												
Eléments de droit et marché de la construction			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Communication - Expression			M2	10,5						1		CC E			ET E											
UE Bâtiment et Energies																	8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Réseaux de destributions divers			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Production de froid et pompe à chaleur			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Energies renouvelables			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
UE Energie et système d'information																	8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Capteurs - systèmes de mesure			M2	10,5	10,5	11			2		CC E			ET E												
BIM et Bâtiments 4.0			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
UE Conception et Energie																	8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Architecture et construction durable			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Diagnostic et & réhabilitation énergétique des bâtiments			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Sécurité Incendie, Accessibilité, Réglementations de la construction			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Règles de dimensionnement d'éléments structuraux			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
UE Formation générale 2																	8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Anglais de spécialité 4			M2	12					1		CC E/O			ET E/O												
Management des projets et entrepreneariat			M2	10,5	10,5				1		CC E			ET E												
UE Communication et Régulation																	8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Régulation, Domotique – Immotique			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Bases de données : traitement et analyse avancée			M2	10,5	10,5	9			2		CC E			ET E												
Objets connectés et supervision			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
UE Bâtiment et Conforts																	8 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Confort thermique et qualité de l'air			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Confort acoustique et visuel			M2	10,5	10,5				2		CC E			ET E												
Chauffage et climatisation			M2	10,5	10,5	9			2		CC E			ET E												
UE Séqeunces Industrielles																	10 Notes UE ou semestre : moyenne pondérée, coef = ECTS									
Apprentissage			M2						24		CC E/O			report report report												
			HE M2BIEE 420	189	202,5	28,5			60		(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal															
			HE master BIEE 924						60		(2) E : écrit - O : oral			Formation par la recherche Stage et projets												

Master Mention Génie Civil			2025-2026			Responsable mention Javad Eslami										
Parcours M1 Conception Construction Ingénierie (CCI)			Responsable M1 Zine-el-Abidine TAHAR													
(Accessibles aux étudiants issus d'une L3 GC)			Secrétariat pédagogique Linda Perdoux													
M1 Semestre 1 et 2			répartition horaire par étudiant	contrôle des connaissances												
				Pondération		1ère session			2ème session							
Intitulé des cours	Mutualisation	semes tre	CM	TD	TP	PRO	TPE	ECTS	Seiil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	
UE Formation générale 18																
Anglais 1		S7	18				2		CC, TOEIC	E et O	(CC E+CC O+TOEIC)/3	ET	E	Max(CC E, ET)		
Droit		S7	9	9				1,5		CT	E et O	(CT E+CT O)/2	ET2	E	Max((CT E+CT O)/2, ET2)	
UE Outils Scientifiques8																
Mécanique des Milieux Continus		S7	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Résistance des Matériaux 1		S7	12	15				2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
UE Outils numériques8																
Management BIM		S7	9				1		CC	E et O	CC	Pas de deuxième session				
Dessin Assisté par Ordinateur		S7	9				1		CC	E	CC	Pas de deuxième session				
Conception Assistée par Ordinateur		S7	9				1		CC	E	CC	Pas de deuxième session				
Projet Outils numériques		S7	12 18				1,5		CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session				
UE Dimensionnement des ouvrages8																
Béton Armé		S7	12	15				2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Construction Métallique		S7	12	15				2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Mécanique des sols		S7	12	15	9				2		CCTP, CC	E	(0,7CC+0,3CCTP)	ET report CCTP	E Max(0,7CC+0,3CCTP , 0,7ET+0,3CCTP)	
Construction bois		S7	9	12				2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Projet dimensionnement d'ouvrages		S7	12 18				2		CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session				
UE Développement durable8																
Durabilité des Bétons		S7	9	9	9				1,5		CCTP, CC	E	(0,7CC+0,3CCTP)	ET report CCTP	E Max(0,7CC+0,3CCTP , 0,7ET+0,3CCTP)	
Contrôle et renforcement des structures		S7	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Géologie de l'Ingénieur		S7	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Impact environnemental de la construction		S7	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
UE Mise en situation socioprofessionnelle								8								
Synthèse bibliographique ou initiation à la recherche		S7	Travail personnel				15	2		CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session			
Séminaires et visites		S7					18	0,5	Barème selon participation			Pas de deuxième session				
HE S1 CCI 324 111 144 45 24 69 30																
CY Cergy Paris Université - CY Institut Sciences et Techniques MCC - Master 2024-2025 - Définitives Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences Masters - 41/88																

UE Formation générale 2										8			
Anglais 2		S8	18			2	CC, TOEIC	E et O	(CC E+CC O+TOEIC)/3	ET	E	Max(CC E, ET)	
Expression-Communication		S8	18			2	CT	E	CT	Pas de deuxième session			
UE Outils Scientifiques										8			
Résistance des Matériaux 2		S8	12	15	12	2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Plasticité		S8	9	12		2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Analyse numérique		S8	6	6	9	9	2	CC	E	(0,7CC+0,3CCTP)	ET report CCTP	E	Max(0,7CC+0,3CCTP , 0,7ET+0,3CCTP)
UE Gestion de travaux										8			
Etude de prix		S8	9	9		2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Organisation de chantier		S8	9	9		2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Conduite de travaux		S8	9	9		2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Projet Gestion de Travaux		S8	18			18	2,5	CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session		
UE Aménagement du bâtiment										8			
Chauffage, Climatisation, Efficacité et Bilan Energétique		S8	15	15		2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Acoustique		S8	9	12		2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Projet Aménagement du Bâtiment		S8	18			18	2,5	CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session		
UE Mise en situation socioprofessionnelle										10			
Stage (8 semaines minimum)		S8	8 semaines mininum			5	10	CT	E et O	(CT E+CT O)/2	Pas de deuxième session		
UE optionnelle Diplôme Universitaire Professionnalisation													
Stage d'une durée minimale de 6 mois		M1				6*							

HE S2 CCI

258

78

123

12

45

45

30

HE M1 CCI

582

189

267

57

69

114

60

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

(*) ECTS en lien avec le DU de Césure de Professionnalisation

Formation par la recherche Stage et projets

Master Mention Génie Civil					2025-2026		Responsable mention Javad Eslami									
Parcours M2 Conception Construction Ingénierie Bâtiment (CCIBAT)							Responsable M2 Javad Eslami									
Formation initiale ou par alternance							Secrétariat pédagogique Cindy Duchenne									
M2 Semestre 3 et 4				répartition horaire par étudiant ⁽³⁾					Modalités du Contrôle des Connaissances							
									Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours		Mutualisation	seme tre	CM	TD	TP	PRO	TPE	ECTS	Seil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul
UE HUMANITES 10																
Langue Vivante			S9	20				20	2		CC	E et/ou O	CC	ET	E et/ou O	Max(CC, ET)
Management			S9	9	9			10	2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Innovation et Propriété Intellectuelle			S9	9			9	10	2		CC-TP, CC	E	(CC+CC-TP)/2	ET	E	Max(CC, ET)
UE MECANIQUE APPLIQUEE 10																
Plaques et coques			S9	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Dynamique			S9	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Recherche Opérationnelle			S9	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
UE CONCEPTION DES OUVRAGES 10																
Conception et modélisation des structures			S9	9	9			18 18	2,5		CC TP, CC	E	(CC+CC-TP)/2	ET	E	Max(CC, ET)
Interactions sol-structures			S9	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Strucutres précontraintes			S9	9	9	3			1,5		CC TP, CC	E	(0,85CC+0,15CC-	ET	E	Max(CC, ET)
Structures mixtes			S9	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Sécurité incendie, accessibilité et réglementation de la construction			S9	9	9				1		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
UE BATIMENT ET ENERGIE 10																
Régulation et GTB			S9	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Fluides et Réseaux			S9	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Eclairage			S9	9	9				1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Projet Bâtiment et Energie			S9			18 18			2		CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session		
UE MISE EN SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE 10																
Séminaires et visites			S9			18			0,5		Barème selon participation			Pas de deuxième session		
Initiation du projet de fin d'études			S9			12 60			4,5		CT	O	CT	Pas de deuxième session		
HE S9 CCI BAT 305 117 128 3 57 154 30																
UE DROIT ET GESTION DE LA CONSTRUCTION 10																
Droit de la construction et des marchés			S10	12	9				2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Gestion financière et économie de la construction			S10	12	9				2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
UE CORPS D'ETAT ARCHITECTURAUX 10																
Acoustique et protection acoustique			S10	9	12				2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Architecture et second œuvre			S10	9	9				2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Projet corps d'état architecturaux			S10			12 24			2		CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session		
UE MISE EN SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE 10																
Choix FA : Alternance en entreprise			S10						20		CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session		
Choix FI : Projet de fin d'étude			S10			12 60			7		CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session		
Choix FI : Stage en entreprise ou recherche			S10						13		CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session		
HE S10 CCI BAT 105 42 39 0 24 84 30																
HE M2 CCIBAT 410 159 167 3 81 238 60																
MCC - Master 2024-2025 - Définitives																

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

(3) : Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel, Elève

Modaliés de Contrôle des Connaissances et des Compétences Masters - 43/88

CY Cergy Paris Université - CY Institut Sciences et Techniques

2025-2026										Responsable mention Javad Eslami						
Parcours M2 Conception Construction Ingénierie Travaux Publics (CCITP)										Responsable M2 Javad Eslami						
Formation initiale ou par alternance										Secrétariat pédagogique Cindy Duchenne						
M2 Semestre 3 et 4		semes tre	répartition horaire par étudiant ⁽³⁾					Modalités du Contrôle des Connaissances								
								Pondération			1ère session			2ème session		
Intitulé des cours			CM	TD	TP	PRO	TPE	ECTS	Seil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	
UE HUMANITES 510																
Langue Vivante			S9	20		20		2		CC	E et/ou O	CC	ET	E et/ou O	Max(CC, ET)	
Management			S9	9	9	10		2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Innovation et Propriété Intellectuelle			S9	9	9		10	2		CC-TP, CC	E	(CC+CC-TP)/2	ET	E	Max(CC, ET)	
UE MECANIQUE APPLIQUEE10																
Plaques et coques			S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Dynamique			S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Recherche Opérationnelle			S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
UE CONCEPTION DES OUVRAGES10																
Conception et modélisation des structures			S9	9	9	18 18		2,5		CC TP, CC	E	(CC+CC-TP)/2	ET	E	Max(CC, ET)	
Interactions sol-structures			S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Strucutres précontraintes			S9	9	9	3		1,5		CC TP, CC	E	(0,85CC+0,15CC-	ET	E	Max(CC, ET)	
Structures mixtes			S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Sécurité incendie, accessibilité et réglementation de la construction			S9	9	9			1		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
UE INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT 110																
VRD-Assainissement			S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Matériaux pour les travaux publics			S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Ouvrages d'art			S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Projet Infrastructures et environnement			S9	18 18		2				CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session			
UE MISE EN SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE 510																
Séminaires et visites			S9	18		0,5				Barème selon participation			Pas de deuxième session			
Initiation du projet de fin d'études			S9	12 60		4,5				CT	O	CT	Pas de deuxième session			
HE S9 CCI TP 305 117 128 3 57 154 30																
UE DROIT ET GESTION DE LA CONSTRUCTION10																
Droit de la construction et des marchés			S10	12	9			2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Gestion financière et économie de la construction			S10	12	9			2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
UE INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT 210																
Routes			S10	9	9			2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Hydraulique et aménagement hydraulique			S10	9	12			2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Projet Infrastructures et routes			S10	12 24		2				CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session			
UE MISE EN SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE 610																
Choix FA : Alternance en entreprise			S10			20				CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session			
Choix FI : Projet de fin d'étude			S10	12 60		7				CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session			
Choix FI : Stage en entreprise ou recherche			S10			13				CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session			
HE S10 CCI TP 105 42 39 0 24 84 30 (1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal																
HE M2 CCI TP 410 159 167 3 81 238 60 (2) E : écrit - O : oral (3) : Cours margistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève																
MCC - Master 2024-2025 - Définitives Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences Masters - 44/88																

Indifférencié

M2 Semestre 3 et 4

Indifférencié		seme tre	répartition horaire par étudiant					contrôle des connaissances							
M2 Semestre 3 et 4			CM	TD	TP	PRO	TPE	Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours	Mutualisation							ECTS	Seiil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul
UE HUMANITES10															
Langue vivante	M2 Bat TP MORI	S9	20			20	2		CC	E et/ou O	CC	ET	E et/ou O	Max(CC, ET)	
Management	M2 Bat TP MORI	S9	9	9		10	2		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Innovation et Propriété Intellectuelle		S9	9			9	10	2	CC-TP, CC	E	(CC+CC-TP)/2	ET	E	Max(CC, ET)	
UE MECANIQUE APPLIQUEE10															
Plaques et Coques	M2 Bat TP MORI	S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Dynamique	M2 Bat TP MORI	S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Recherche Opérationnelle	M2 Bat TP MORI	S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Plasticité - Calcul à la Rupture		S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
UE MATERIAUX DE CONSTRUCTION 110															
Physico Chimie des Matériaux de Construction		S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Rhéologie des matériaux		S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Comportement et Modélisation des Matériaux		S9			12	12	12	2	CCTP, CT	E et O	(0,3CC TP+0,3CT E+0,4CT O)	ET	E	Max(CC, ET)	
Béton Spéciaux et Produits en Béton		S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Nouveaux Matériaux et Techniques de construction		S9	9	9			1,5		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
UE DEVELOPPEMENT DURABLE DES OUVRAGES10															
Durabilité des Matériaux de Construction		S9	9	9			1		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Pathologie - Réhabilitation		S9	9	9			1		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Analyse du cycle de vie		S9	9	9			1		CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)	
Projet Développement durable des ouvrages		S9				18	18	2	CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session			
UE MISE EN SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE10															
Séminaires et visites		S9				18		0,5	CC	E		Pas de deuxième session			
Initiation du projet de fin d'études		S9				12	60	4,5	CC	E		Pas de deuxième session			

Total HE S3 MORI 308 117 128 12 51 148 30

UE DROIT ET GESTION DE LA CONSTRUCTION														
10														
Droit de la construction et des marchés	M2 BIEE Bat TP MORI	S10	12	9				2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Gestion financière et économie de la construction	M2 Bat TP MORI	S10	12	9				2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
UE MATERIAUX DE CONSTRUCTION 2														
10														
Matériaux Hétérogènes		S10	9	9				2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Milieux Poreux		S10	9	12				2	CC	E	CC	ET	E	Max(CC, ET)
Projet Matériaux de construction		S20				12	12	2	CT	E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session		

UE MISE EN SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE										10
Projet de Fin d'Etude	M2 Bat TP MORI	S10	12 60				7	CT E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session, Report CC
Stage en entreprise ou recherche	M2 Bat TP MORI	S10					13	CT E et O	(CT E + CT O)/2	Pas de deuxième session, Report CC
Total HE S4 MORI		105	42	39	0	24	72	30	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal	
Total HE M2 MORI		413	159	167	12	75	220	60	(2) E : écrit - O : oral	
										Formation par la recherche Stage et projets

Formation initiale M1 Bâtiments & Travaux Publics (BTP)		répartition horaire par étudiant					Modalités de contrôle des connaissances							
							Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours		CM	TD	TP	PRO	TPE	ECTS	Seuil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul
Diplôme d'ingénieur Génie Civil de SJD (Ing2)														
Formation sur 2 ans entièrement validée par SJD à Douala														
UE Moyenne obtenue à la 4e année du diplôme d'ingénieur en Génie Civil de SJD		Bac+4 (SJD)							60	10	Modalités d'évaluation de SJD		Modalités d'évaluation de SJD	
UE Master Génie Civil première année de CY (M1)														
10 Cours complémentaires CY validés à SDJ														
EC Modélisation et Conception Numérique		Bac+4 (CY)		10 10					2		CC E CC		ET E Max(CC, ET)	
EC Physicochimie des matériaux de la construction		Bac+4 (CY)		10 10					2		CC E CC		ET E Max(CC, ET)	
EC Impact environnemental et développement durable		Bac+4 (CY)		10 10					2		CC E CC		ET E Max(CC, ET)	
HE M1 DD GC/IngGC CAMEROUN 60 30 30 66														

Formation initiale M2 Bâtiments & Travaux Publics (BTP)				répartition horaire par étudiant					Modalités de contrôle des connaissances																		
									Pondération		1ère session			2ème session													
Intitulé des cours				CM	TD	TP	PRO	TPE	ECTS	Seuil	⁽¹⁾ type de contrôle	⁽²⁾ type d'épreuve	règle de calcul		⁽¹⁾ type de contrôle	⁽²⁾ type d'épreuve	règle de calcul										
Diplôme d'ingénieur Génie Civil de SJD (Ing3)																		Formation sur 3 ans entièrement validée par SJD à Douala									
UE Moyenne obtenue à la 5e année du diplôme d'ingénieur en Génie Civil de SJD			Bac+5 (SJD)							60	10	Modalités d'évaluation de SJD				Modalités d'évaluation de SJD											
UE Master Génie Civil deuxième année de CY (M2)																		10 Cours complémentaires CY validés à SJD									
EC Durabilité des matériaux et Pathologie/Réhabilitation des ouvrages			Bac+5 (CY)		10 10					2		CC E CC				ET E Max(CC, ET)											
EC Bétons spéciaux et nouveaux matériaux			Bac+5 (CY)		10 10					2		CC E CC				ET E Max(CC, ET)											
EC Matériaux hétérogènes et milieu poreux			Bac+5 (CY)		10 10					2		CC E CC				ET E Max(CC, ET)											
Module Stage inclus dans le diplôme d'ingénieur (choix validé par l'équipe pédagogique)																		Formation métier : stage durée minimale 4 mois, durée maximale 6 mois									
UE Stage professionnel en entreprise			Bac+5 (SJD)		4 à 6 mois					Crédit SJD		Modalités d'évaluation de SJD				Modalités d'évaluation de SJD											
UE Stage recherche en laboratoire			Bac+5 (SJD)		4 à 6 mois					Crédit SJD		Modalités d'évaluation de SJD				Modalités d'évaluation de SJD											
HE M2 DD GC/IngGC CAMEROUN																		60		30		30		66		20	

Modalités de Contrôle des Connaissances M1 et M2

Mention Génie Civil

Applicable à tous les parcours de la mention

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions : 2

Note seuil d'UE pour se présenter à la deuxième session : note seuil à 10/20

L'étudiant est libre de se présenter à la 2ème session

La meilleure des 2 notes (1ère et 2ème session) est utilisée pour le calcul de la 2e session

Autres conditions pour se présenter à la deuxième session : **Ne pas avoir validé le semestre**

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session : Règles 1 et 3

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session : Règles 2 et 4

Compensations Capitalisation

Conditions de validation des UE et des EC

Moyenne d'une UE = moyennes des notes des EC pondérées par leurs ECTS.

Validation d'une UE (hors UE Mise en situation socioprofessionnelle) = moyenne de UE ≥ 10 .

Validation de l'UE Mise en situation socioprofessionnelle = note de chaque EC ≥ 10 , pas de deuxième session

Validation d'un EC = note ≥ 10

Conditions de validation des semestres

Validation du semestre si sa moyenne générale et la moyenne de chaque UE sont supérieures ou égales à 10 **Revient à mettre une note seuil à chaque UE**

Possibilité de valider les semestres par compensation si la moyenne de toutes les UE ≥ 8 et la moyenne générale du semestre ≥ 10

Conditions de validation de l'année

Validation de l'année = validation des deux semestres.

Possibilité de valider l'année par compensation entre les semestres si la moyenne de chaque semestre ≥ 9 et la moyenne générale de l'année ≥ 10 .

Conditions pour se présenter en session 2

Si la moyenne d'une UE < 8 et la moyenne générale du semestre > 10, la deuxième session est autorisée pour toutes les EC < 10 de cette UE

Si la moyenne générale du semestre est < 10, la deuxième session est autorisée pour toutes les EC < 10 dans les UE < 10 du semestre.

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1

Mode de validation du Master

La validation du stage doit répondre aux critères décrits plus loin

Pour un étudiant inscrit en M1 à l'UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2

La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2

Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2

La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :

Le redoublement n'est pas de droit, il se limite à un seul redoublement sur les deux années de formation

Lorsque le M1 est proposé en Formation par Alternance (FA), contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, le passage en M2 peut être conditionnel

Règles concernant le Stage de M2 ou de la période en alternance

La durée du stage ou de la période en alternance sont indiquées dans les plaquettes de M2

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale

Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage : 10% Entreprise + 40% Rapport + 40% Soutenance

Le stage fait l'objet d'une note seuil à 10/20 pour valider le stage en M1 ou en M2

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master

Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne de S3 et S4

Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne S3 et S4

Indifférencié M1 Semestre 1 et 2				Répartition horaire par étudiant					Autre non encadré		contrôle des connaissances						
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement	Mutualisation	semestre	CM	TD	TP	encadré	encadré	Pondération		1ère session			2ème session			
									ECTS	Seuil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul (Meilleure note des 2 sessions)	
UE Analyses et physicochimie									10	7							
Spectroscopies	G. Dosseh	Ing2	S1	10,5	10,5				2,5		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
RMN	G. Dosseh	Ing2	S1	10,5	10,5				2,5		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Méthodes de séparation	C. Vancaeyzeele	M1-FDM, Ing2	S1	10,5	10,5				2,5		CC ou ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Approche orbitalaire		Ing2	S1	10,5	10,5				2,5		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
UE Synthèses et propriétés									10	7							
Synthèse macromoléculaire	C. Plesse	M1-FDM, Ing2	S1	15	15				4		CC ou ET	E	3,5	ET	E	3,5	
Physico-chimie des interfaces	O. Fichet	M1-FDM, Ing2	S1	10,5	10,5				2		CC ou ET	E	2,5	ET	E	2,5	
Grandes méthodes de synthèse I	T. Brigaud		S1	15	15				4		ET	E	3,5	ET	E	3,5	
UE Travaux pratiques									10	7							
TP de chimie fine		Ing2	S1			14			2		CCTP	E	1,5	report	report	1,5	
TP RMN	C. Zanato	Ing2	S1			3,5			1		CCTP	E	0,5	report	report	0,5	
TP de modélisation et informatique	P. Griesmar	Ing2	S1			14			2		CCTP	E	1,5	report	report	1,5	
TP Analyse		Ing2	S1			14			2		CCTP	E	1,5	report	report	1,5	
Projet personnalisé	K. Decout	Ing2	S1		12				2		CC	E et O	1,5	report	report	1,5	
TP Synthèse macromoléculaire		Ing2	S1			14			1		CCTP	E	2	report	report	2	
HE S1 C				236,5	82,5	94,5	59,5		30								
UE Travaux pratiques et individuels									5,5	7							
Bibliographie	T.T. Bui	Ing2	S2		5				1		ET	O	Coefficient = ECTS	report	report	Coefficient = ECTS	
Travaux pratiques		Ing2	S2			35			4,5		CCTP	E	Coefficient = ECTS	report	report	Coefficient = ECTS	
UE Anglais									3,5	7							
Anglais	UEA	M1	S2		36				3,5		CC	E / O	Coefficient = ECTS	report	report	Coefficient = ECTS	
UE Option : au choix selon le parcours de M2 envisagé																	
UE Polymères									16,5	7							
Synthèse macromoléculaire 2	L. Chikh	Ing2	S2	10,5	10,5				2,5		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Polymères π-conjugués	PH. Aubert	Ing2	S2	10,5	10,5				2,5		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Sol-Gel	P. Griesmar	Ing2	S2	4,5	4,5				1		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Propriétés mécaniques des polymères	C. Vancaeyzeele	M1 FDM/Ing2	S2	6	6				1,5		CC ou ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Propriétés électriques des polymères	G. Nguyen	Ing2	S2	6	6				1,5		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Physicochimie des polymères en solution	O. Fichet	M1	S2	10,5	10,5				2,5		CC ou ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Electrochimie	PH. Aubert	Ing2	S2	10,5	10,5				2,5		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	
Cristallographie	S. Cantin	Ing2	S2	10,5	10,5				2,5		ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS	

UE Chimie pour le vivant			E. Chelain			16,5			7			
Grandes méthodes de synthèse 2	T. Brigaud	Ing2	S2	10,5	10,5	2,5	ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS
Chimie bio-organique	N. Lubin-Germain	Ing2	S2	10,5	10,5	2,5	ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS
Catalyses	F. Gallier	Ing2	S2	6	6	1,5	ET	E et O	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS
De l'acide aminé aux peptides	E. Peroni	Ing2	S2	10,5	10,5	2,5	ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS
Stratégies de synthèse	G. Chaume	Ing2	S2	10,5	10,5	2,5	ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS
Chimie hétérocyclique	J. Pytkowicz	Ing2	S2	10,5	10,5	2,5	ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS
Synthèse asymétrique	T. Brigaud	Ing2	S2	10,5	10,5	2,5	ET	E	Coefficient = ECTS	ET	E	Coefficient = ECTS
UE Immersion professionnelle						4,5			10			
Stage (minimum 2 mois)			S2			4,5	ET	E et O	5	report	report	5
UE optionnelle Diplôme Universitaire Professionnalisation												
Stage d'une durée minimale de 6 mois	SCUIO-IP		M1			6*	CT	E et O		Pas de deuxième session		
HE Tronc Commun S2 C			76	0	41	35	13,5	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal				
HE S2 choix			138	69	69	0	16,5	(2) E : écrit - O : oral (*) ECTS en lien avec le DU de Césure de Professionnalisation				
HE M1 C			450,5				60	Formation par la recherche				

M2 Semestre 3 et 4

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences Masters - 52/88

Option 2 : Biomolécules : design, synthèse et propriétés					N. Lubin-Germain	120	18				
UE Biomolécules					4,5						
EC Protéines et peptides	M. Larregola	Ing3	S1	12	1,5	ET	E	ET	E		
EC Nucléosides, Nucléotides et acides nucléiques	L. Agrofoglio	Ing3	S1	10,5	1,5	ET	E	ET	E		
EC Glycochimie	S. Oscarson	Ing3	S1	12	1,5	ET	E et O	ET	E		
UE Biomolécules et synthèses					5,5						
EC Chimie du Fluor	T. Brigaud	Ing3	S1	12	2	ET	E	ET	E		
EC Chimie médicinale	N. Lubin-Germain	Ing3	S1	9	1,5	ET	E	ET	E		
EC Synthèse Organique	J. Uziel	Ing3	S1	12	2	ET	E	ET	E		
UE Biomolécules et structures					4,5						
EC RMN biomolécules	N. Birlirakis	Ing3	S1	12	1,5	ET	E	ET	E		
EC Relation structure activité		Ing3	S1	6	1	ET	E	ET	E		
EC Masse biomolécules		Ing3	S1	6	1	ET	E	ET	E		
EC Spectroscopies et interactions des biomolecules		Ing3	S1	6	1	ET	E	ET	E		
UE Biomolécules et industries					3,5						
EC Chimie du développement durable	N. Lubin-Germain	Ing3	S1	10,5	1,5	ET	E	ET	E		
EC Développement industries santé	M. Arnold	Ing3	S1	6	1	ET	E	ET	E		
EC Méthodologies et Synthèses Innovantes	S. Dhhlut	Ing3	S1	6	1	ET	E	ET	E		
HE S9 TC				79,5	12						
HE option 1				120	18						
HE option 2				120	18						
UE Immersion professionnelle											
Stage (minimum 24 semaines)			S2	24 semaines ou plus	30	10	ET	E et O	Pas de deuxième session		
HE option 1				199,5	60	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal					
HEoption 2				199,5	60	(2) E : écrit - O : oral					
Formation par la recherche											

Professionnel en alternance

M1 formation annuelle

Professionnel en alternance				Répartition horaire par étudiant				Autre non encadré	contrôle des connaissances						
M1 formation annuelle								Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement	Mutualisation	Annuel	CM	TD	TP		ECTS	Seuil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul
UE Outils d'analyse									9,5						
Méthodes de séparation	M. Larregola		M1	15	15			3		ET	E		Pas de 2ème session		
Méthodes potentiométriques et colométriques	P.-H. Aubert		M1	2	2			0,5		ET	E				
Spectroscopies	G. Dosseh, S. Peralta		M1	14	17			2,5		ET	E				
Spectroscopie de masse	N. Lubin-Germain		M1	3	3			1		ET	E				
Incertitudes-Statistiques appliquées-Métrologie	V. Cobut		M1	8	12			1,5		ET	E				
Risque biologique: approche microbiologique	D. Seyer		M1	9	9			1		ET	E				
UE Travaux pratiques									6,5						
Chimie	F. Gallier,		M1			56		5		CC TP			Pas de 2ème session		
Biologie	D. Seyer		M1			16		1,5		CC TP					
UE Systèmes de management									6						
Système de management de la qualité	A. Huot		M1	38				3,5		ET	E et/ou O		Pas de 2ème session		
Système de management de la santé et sécurité au travail	A. Huot		M1	7				0,5		ET	E et/ou O				
Réglementation risque chimique : reach FDS SGH/cLP	A. Huot		M1	7				0,5		ET	E et/ou O				
Système de management environnemental -	C. Paré		M1	14				1,5		ET	E et/ou O				
UE Déploiement de systèmes de management et gestion projet									3,5						
Gestion de projet	A. Huot		M1	7	14			1		ET	E et/ou O		Pas de 2ème session		
Déploiement système de management de la qualité	A. Huot		M1		35			2,5		ET	E et/ou O				
UE Outils de la Qualité									1,5						
Méthodes de résolution de problème	A. Huot		M1	4	4			0,5		ET	E et/ou O		Pas de 2ème session		
AMDEC	C. Paré		M1	7	7			1		ET	E et/ou O				
Plans d'expérience - bases	V. Cobut		M1	3	3			0		Évalué sans notes					
UE Thèmes spécifiques									3,5						
Sécurité alimentaire; HACCP; Certification IFS	A. Huot		M1	14				1,5		ET	E et/ou O		Pas de 2ème session		
Bonnes pratiques de fabrication	M. Lherisse		M1	7				1		ET	E et/ou O				
Bonnes pratiques de laboratoire	S. Vigeon		M1	7				1		ET	E et/ou O				
Les Systèmes informatiques dans l'entreprise	N. Sedrati		M1	4				0		Évalué sans note					
UE Audit									2,5						
Audit des systèmes de management de la qualité-Méthodologie	A. Huot		M1	7	7			1		ET	E et/ou O		Pas de 2ème session		
Simulation d'audit COFRAC	J.-F. Moisan, S. Vigeon		M1	5	14			1,5		ET	E et/ou O				

UE Thèmes Transversaux et séminaires					3		
Anglais	D. Edwards		M1	9 27	3	ET E et/ou O	Pas de 2ème session
Techniques de présentations orales et écrites	V. Cobut		M1	2 4	0	Évalué sans note	
Séminaires			M1	12	0	Évalué sans notes	
Projet					100	8 10	
Projet tutoré en entreprise			M1		8	CC E et O	Pas de 2ème session
Apprentissage						16 10	
Apprentissage en entreprise			M1		16	CC E et O	Pas de 2ème session

HE M1 C&Q
450
205
173
72
0
0
60

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

HE Projets M1 C&Q
100

Professionnel en alternance
M2 Formation annuelle

Professionnel en alternance M2 Formation annuelle				Répartition horaire par étudiant				Autre non encadré		contrôle des connaissances								
						Autre encadré		Pondération		1ère session			2ème session					
Intitulé des cours				Responsable de l'enseignement	Mutualisation	Annua- lisé	CM	TD	TP	ECTS	Seuil	type de contrôle	type d'épreuve		règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul
Outils d'analyse										6,5								
Méthodes de séparation				M. Larregola			8	8		1		ET		E				
RMN				G. Dosseh, N. Lubin-Germain			7	8		1		ET		E				
Incertitudes-Statistiques appliquées-Métrologie				V. Cobut			7	15		2		ET		E				
Plans d'expérience				V. Cobut			5	10		1,5		ET		E				
Risque biologique; approche toxicologique				D. Seyer			6	6		1		ET		E				
Travaux pratiques										7,5								
Chimie				F. Gallier			35			3,5		CC TP						
Mini projet en salle d'analyse				F. Gallier, I. Laurent			35			2,5		CC TP						
Biologie				D. Seyer			16			1,5		CC TP						
Systèmes de management										4								
Système de management de la qualité				A. Huot			7			0,5		ET		E et/ou O				
Pilotage système de management de la qualité				A. Huot			21			2		ET		E et/ou O				
Méthodes de résolution de problème				A. Huot			3	3		0,5		ET		E et/ou O				
Maîtrise statistique des procédés				V. Cobut			5	6		1		ET		E et/ou O				
Thèmes spécifiques										8,5								
Qualité pharmaceutique, affaires réglementaires				M. Lherisse			12			1,5		ET		E				
Qualité cosmétique				C. Paré			7			1		ET		E				
Dispositifs médicaux				C. Horvais + S. Robert			18			2		ET		E				
Qualité de l'air				J. Larbre			12			1		ET		E				
Qualité de l'eau				J.-F. Moisan			12			1		ET		E				
Maitrise des systèmes informatiques				J.-F. Moisan			6			0,5		ET		E				
Validation des Systèmes informatiques				N. Sedrati			10	8		1,5		ET		E et/ou O				
Audit										2								
Audit des systèmes de management de la qualité - Simulation d'audit				A. Huot			21			2		ET		E et/ou O				
Thèmes Transversaux										7,5								
Droit du travail				M. Pépin			12			1,5		ET		E				
Techniques de management				E. de Ménorval			7	14		1,5		ET		E et/ou O				
Anglais				D. Edwards			12	30		2,5		ET		E et/ou O				
Préparation et passage du TOEIC				D. Edwards			6	15		1		ET		E				
Techniques de présentations orales et écrites				V. Cobut			3	6		1		ET		E et/ou O				
Techniques de recherche d'emploi				C. Horvais, F. Joly			3	10		0		Évalué sans note						
Séminaires							15			0		Évalué sans note						
Projet										8 10								
Projet tutoré en entreprise ou à l'université							100			8		CC		E et O				
Apprentissage										16 10								
Apprentissage en entreprise										16		CC		E et O				

Pas de session 2

Master Mention Chimie				2025-2026				Responsable mention Julien Pytkowicz																											
Parcours M2 Ingénierie Technico-commerciales (ITC)				Responsable M2 Odile Fichet																															
				Secrétariat pédagogique Stéphanie Maurel																															
Professionnel en alternance				Répartition horaire par étudiant					Autre		contrôle des connaissances																								
M2 Semestre 3 et 4									Autre		non		Pondération		1ère session			2ème session																	
Intitulé des cours				Responsable de l'enseignement		Mutualisation		semestre		CM		TD		TP		encadré		encadré		ECTS		Seuil		type de contrôle		type d'épreuve		règle de calcul		type de contrôle		type d'épreuve		règle de calcul	
UE Environnement économique et juridique de l'entreprise																				5,5															
Economie et organisation de l'entreprise				F.Surmont				S3		30										2				CC		E/O		2							
Environnement juridique de l'entreprise				P.Peyromaure				S3		18										1,5				CC		E/O		1,5							
Gestion budgétaire et contrôle des coûts				R.Del Cuerpo				S3		30										2				CC		E/O		2							
UE Environnement commercial de l'entreprise																				5															
Marketing B to B				L.Marcenac				S3		40										2,5				CC		E/O		2,5							
Gestion de la relation client (GRC)				P.Desmoucelle				S3		20										1,5				CC		E/O		1,5							
Gestion des bases de données				C.Plesse				S3		15										1				CC		E/O		1							
UE Management et développement commercial																				8															
Prospecter pour consolider et développer l'entreprise				F.Marcenac				S3		39										2,5				CC		E/O		2,5							
Approcher la relation vente				F.Marcenac				S3		61										4				CC		E/O		4							
Approcher le management des équipes de ventes				F.Marcenac				S3		20										1,5				CC		E/O		1,5							
UE Développement de l'efficacité personnelle et professionnelle																				5,5															
Anglais des affaires				UEA				S3		60										4				CC		E/O		4							
Méthodologie de projet				F.Marcenac				S3		15										1				CC		E/O		1							
Restitution d'expérience				O.Fichet				S3		12										0,5				CC		E/O		0,5							
UE Réglementation et environnement économique																				6															
Législation - Normes				A.Latge				S3		15										1				CC		E/O		1							
Hygiène et sécurité				C.Demanze				S3		20										1,5				CC		E/O		1,5							
Aspect technique				O.Fichet				S3		55										3,5				CC		E/O		3,5							
				HE ITC				450		450										30															
UE6 : Projet tutoré								S4		100										10				CC		E & O		10							
UE7 : Période en entreprise								S4		37 semaines										20				CC		E & O		20							
				HE ITC				100		100										30															
				HE M2 ITC				550												60															

Pas de deuxième session
Pas de compensation entre les semestres 3 et 4

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
(2) E : écrit - O : oral

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
(2) E : écrit - O : oral

Master Mention Chimie				Apprentissage et formation continue				Responsable mention Julien Pytkowicz												
Parcours Formulation et Data Mining (FDM)				2025-2026				Responsable de Formation Cédric Vancaeyzeele & Frédéric Vidal												
								Secrétariat pédagogique Stéphanie Maurel												
Professionnel en alternance				Répartition horaire par étudiant				Autre non encadré		contrôle des connaissances										
Niveau M1										Pondération		1ère session			2ème session					
Intitulé des cours				Responsable de l'enseignement		Mutualisation		Annuel		CM TD TP		ECTS Seuil		type de contrôle		type d'épreuve		règle de calcul		
UE Analyses et Séparations												4		1			Pas de deuxième session			
EC Spectrochimie				G Dosseh						10 9,5		2		ET E		1				
EC Méthode de Séparation				C Vancaeyzeele		M1-C				10,5 10,5		2		CC ou ET E		1				
UE Synthèses et Propriétés												7		1						
EC Synthèse macromoléculaire				C Plesse		M1-C				15 15		3		CC ou ET E		1				
EC Physicochimie des Interfaces				O Fichet		M1-C				10,5 10,5		2		CC ou ET E		1				
EC Réactivités				TT Bui						10,5 10,5		2		ET E		1				
UE Sciences de l'Ingénieur												7		2						
EC Anglais				UEA						40,5		3		CC E / O		3				
EC Intro Marketing Management				K Zemri						6		1		ET E		1				
EC Analyse Document				F Goubard						7,5		2		ET E/O		1				
EC Outils management										8 4		1		CC ou ET E/O		1				
UE Travaux Pratiques et Individuels												10		1						
EC Mise à niveau Bases de données				T Thiem						24 2 10		4		ET E		3				
EC TP Analyse				E Peroni TT Bui						28		3		CCTP E		1				
EC TP Chimie Analyse et Formulation				E Peroni TT Bui						28		3		CCTP E		1				
UE Formulation												8		2						
EC Méthodologie des Plans d'experiences				M Arnold						7,5 7,5		2		ET E		2				
EC Formulation et Caractérisation des milieux dispersés				L Nguyen						8,5 8		2		ET E		1				
EC Transfert et cinétique				P Griesmar						8,5 8		2		ET E		1				
EC Analyse et étude Surface et Revêtement				S Peralta						7,5 7,5		2		ET E		1				
UE Matériaux Polymères												4		1						
EC Cycle de vie et durabilité matériau										6 3		1		ET E		1				
EC Propriétés Mécaniques des Polymères				C Vancaezeele		M1-C				6 6		2		CC ou ET E		2				
EC Remise à niveau				P Griesmar						7,5 7,5		1		ET E		1				
Les UE Professionnelles												10								
UE Projet										140		10		CC E et O		9				
UE Stage en entreprise												10		CC E et O		9				
HE M1 FDM				510		129,5		172		56 142 10		60								

Professionnel en alternance
Niveau M2

Professionnel en alternance Niveau M2				Répartition horaire par étudiant					Autre encad ré		Autre non encad ré		contrôle des connaissances						
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement	Mutualisati on	Annue l	CM	TD	TP				Pondération		1ère session			2ème session				
										ECTS	Seuil	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul	type de contrôle	type d'épreuve	règle de calcul		
UE Colloïdes, systèmes dispersés en formulation										6		3			Pas de deuxième session				
EC Choix de la matrice principale, choix des additifs fonctionnels	L Chikh			12	12					3		ET	E	3					
EC Systèmes dispersés liquides/gaz et liquides/liquides	C Vancaeyzeele			5,5	5					1		ET	E	1					
EC Polymeres naturels biosourcés	C Plesse	M2-C		7,5						1		ET	E	1					
EC Mise en œuvre des poudres- Techniques de granulation et liants	C Pagnoux			5,5	5					1		ET	E	1					
UE Caractérisation des produits formulés I										5,5		3							
EC Propriétés thermomécaniques	C Vancaeyzeele	Ing3 & M2C		10,5						1		ET	E	1					
EC Lois du mouillage et de l'imprégnation	T Nguyen			8	4					1,5		ET	E	1					
EC Techniques microscopiques	S Peralta	M2-C		6						1		ET	E	1					
EC Caractérisation des colloïdes et des systèmes dispersés et structurés	C Vancaeyzeele			8	4					1		ET	E	1					
EC Méthodes micro-biologiques (agroalimentaire/cosmetique)	D Seyer			6	6					1		ET	E	1					
UE Stratégies, Méthodologies en Formulation										6,5		2							
EC1 Rappel Maths				7,5						1		ET	E	1					
EC2 Plans d'expériences classiques	M. Arnold			10		8	30			3		ET ou CC	E	2					
EC3 Plans d'expériences formulation	R Leardi			8,5		8				2,5		ET	E	2					
UE Sciences de l'Ingénieur										7,5		2							
EC Intro Management du Personnel	M. Chaubet			15						2		ET	E	2					
EC Intro Qualité et QHSE	Mme Paré			6						1		ET	E	1					
EC Anglais	UEA	M2-C			12					1,5		CC	E/O	2					
EC Brevets et PI	I Hoefkens	M2-C		4						0,5		ET ou CC	E/O	1					
EC Caractérisation : analyse bibliographique	TT Bui			12						1		ET ou CC	E	1					
EC Gestion de projet	L Levasseur			8	4					1,5		ET ou CC	E	1					
UE Spécificités industrielles										3,5		1							
EC Revêtements peintures et colles	Mr Magnin			8	4					1,5		ET	E	1					
EC Phénomènes de vieillissement et préservation	TT Bui			10,5						1		ET	E	1					
EC Cas des produits formulés en cosmétique	C Le Berre			10,5						1		ET	E	1					

UE Data Mining										112							
EC Structuration,stockage, nettoyage, analyse, interaction des données	T-Y Jen			4,5	15	30	4	Et ou CC	E	2							
EC Base programmation Python	D Kostadinos			4,5	15		2	ET ou CC	E	1							
EC Data Mining application algorithmes pour données formulation	D Kostadinos			9,5	10	30	5	ET ou CC	E	2							
UE Professionnelles										107							
UE Projet				140			10	CC	E/O	3							
UE Stage							10	CC	E/O	3							
Total HE M2 FDM				530	187,5	66	76	140	60	60	13		31	"-			

Double diplôme Master Mention Chimie & Ingénieur 3 BTC	*	Responsable mention <i>Julien Pytkowicz</i>
Parcours M2 Ingénierie technico-commerciale (alternance)		Responsable M2 Odile Fichet
Parcours M2 Contrôle et qualité (alternance)		Responsable M2 Vincent Cobut
Parcours M2 Formulation et data mining (alternance)		Responsable M2 Fabrice Goubard
		Secrétariat pédagogique Aurélie Guy

Voir équivalences Ingénieurs / Masters

Modalités de Contrôle des Connaissances en Master
Mention Chimie
Parcours de M1 Biomolécules et Polymères

Utilisation des notes de première et deuxième session

	Nombre de sessions	2
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE (ou EC) affectées de leurs ECTS ou coefficients		Oui
En deuxième session, l'inscription aux examens est obligatoire		Oui
La meilleure des 2 notes (1ère et 2ème session) est utilisée pour le calcul de la 2ème session		Oui

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session	1 et 4
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session	1 et 4

En première session, une absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	Oui
Une absence justifiée (ABJ) en première session à l'un des CC d'une UE ou d'une EC est remplacé par un 0/20 pour le calcul de la moyenne de l'EC ou de l'UE	Oui
Une absence Injustifiée (ABI) en première session à l'un des CC d'une Ce ou d'une UE est remplacé par un 0/20 pour le calcul de la moyenne de l'EC ou de l'UE	Oui

Compensations Capitalisation

Pour les UE pour lesquelles la note seuil n'est pas atteinte, toutes les matières (EC) dont la note est inférieure à 10 sont à repasser	Oui
Pour les UE pour lesquelles la note est comprise entre 7 et 10 (10 non compris), l'étudiant a le choix de conserver les notes des matières (EC) comprises entre 8 et 10	Oui
Les semestres (1, 2, 3 ou 4) obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisées	Oui
Les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Oui
Tous les EC obtenus par compensation sont capitalisés	Oui
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des UE qui le constituent affectées de leurs ECTS	Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC qui le constituent affectés de leurs ECTS	Oui
L'étudiant est admis au semestre 1, 2, 3 ou 4 si les notes sont supérieures aux seuils indiqués dans le tableau des MCC	Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Oui

Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants

Les mêmes seuils sont appliqués en session 1 et en session 2 **Oui**

Règles concernant le Stage ou mémoire ou période en entreprise de M1

La durée du stage ou les modalités du mémoire de M1 sont définies par le responsable de la formation **Oui**

Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit **Oui**

Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'une soutenance orale **Oui**

L'étudiant peut choisir de présenter un rapport écrit et une soutenance orale en anglais **Oui**

L'étudiant peut, s'il le souhaite, et/ou s'il a fait un stage à l'étranger, rédiger et soutenir en anglais **Oui**

Indiquer les notes qui sont prises en compte dans le calcul de la note finale de stage, mémoire ou période en entreprise **3**

Note du rapport écrit **Oui**

Note de présentation orale **Oui**

Evaluation du référent entreprise **Oui**

Règle de calcul de la note finale du stage, du mémoire ou de la période en entreprise

Indiquer la règle de calcul : $\frac{1}{3} \times \text{note d'écrit} + \frac{1}{3} \times \text{note d'oral} + \frac{1}{3} \times \text{note entreprise}$

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1 **Oui**

Mode de validation du Master

Si la formation est semestrialisée, les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 30 par semestre **Oui**

Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année **Oui**

Pour un étudiant inscrit en M1 à CY, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2 **Oui**

La validation du master pour un étudiant inscrit à CY nécessite la validation du M1 et du M2 **Oui**

Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2 **Oui**

La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2 **Oui**

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :

Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois **Oui**

Modalités de Contrôle des Connaissances en Master
Mention Chimie
Parcours de M2 Chimie Moléculaire et Macromoléculaire pour l'Energie et la Santé (CM2@ES)

Utilisation des notes de première et deuxième session

	Nombre de sessions	2
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS		Oui
Si le semestre n'est pas validé, l'inscription à la 2ème session aux UE ou EC non validées est soumise à une décision du Jury		Oui
La note de la 2ème session annule et remplace la note de la 1ère session		Oui
Une absence en 2e session entraîne le report automatique de la note 1ère session		Oui

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session	1 et 3
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session	1 et 3

Compensations Capitalisation

Les semestres (1, 2, 3 ou 4) obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisées	Oui
Les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Oui
Tous les EC obtenus par compensation sont capitalisés	Oui
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des UE qui le constituent affectées de leurs ECTS	Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC qui le constituent affectés de leurs ECTS	Oui

Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants

Les mêmes seuils sont appliqués en session 1 et en session 2	Oui
Règles particulières de validation de l'année de M2 non indiquée ci-dessus	
Il n'y a pas de seconde session pour l'UE Stage du semestre 4	

Règles concernant le Stage ou mémoire ou période en entreprise de M2

La durée du stage ou les modalités du mémoire de M1 sont définies par le responsable de la formation	Oui
La durée du stage ou les modalités du mémoire de M2 sont définies par le responsable de la formation	Oui
La durée de la période en entreprise est définie par le calendrier de la formation lorsque celle-ci est proposée en apprentissage	Oui
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit	Oui
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'une soutenance orale	Oui
L'étudiant peut choisir de présenter un rapport écrit et une soutenance orale en anglais	Oui
L'étudiant peut, s'il le souhaite, et/ou s'il a fait un stage à l'étranger, rédiger et soutenir en anglais	Oui
Indiquer les notes qui sont prises en compte dans le calcul de la note finale de stage, mémoire ou période en entreprise	3
Note décrit	Oui
Note de présentation orale	Oui
Evaluation du référent entreprise	Oui
Règle de calcul de la note finale du stage, du mémoire ou de la période en entreprise	
Indiquer la règle de calcul : (Ecrit + oral+ 2*Entreprise)/4	

Mode de validation du Master

Si la formation est semestrialisée, les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 30 par semestre	Oui
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année	Oui
Pour un étudiant inscrit en M1 à CY, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant inscrit à CY nécessite la validation du M1 et du M2	Oui
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2	Oui

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :

Pour les étudiants inscrits en M1 à CY, le passage en M2 peut être conditionnel	Oui
Lorsque le M1 est proposé en Formation par Alternance (FA) en contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, le passage en M2 peut être conditionnel	Oui
Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois	Oui

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master

Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à CY la mention repose sur la moyenne du M2	Oui
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne du M2 fait à CY	Oui

Modalités de Contrôle des Connaissances en Master
Mention Chimie
Parcours M1 & M2 Contrôle et Qualité

Utilisation des notes de première et deuxième session

	Nombre de sessions	1
La note finale de l'année est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS, la note finale de l'UE est obtenue par les notes des EC affectées de leurs ECTS, les seuils étant respectés		oui

Absence des étudiants aux examens

Si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, à l'année est calculée avec un 0/20	
Si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, à l'année est calculée avec un 0/20	
Une absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	Oui

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Oui
La formation de M2 est annualisée	Oui
L'année de M1 et M2 obtenue avec une note supérieure ou égale à 10/20 est capitalisée	Oui
Si l'année n'est pas validée, les UE obtenues avec une note supérieure ou égale à 10/20 sont capitalisées	Oui
Si l'année n'est pas validée et si l'UE n'est pas validée, les EC obtenus avec une note supérieure ou égale à 10/20 sont capitalisés	Oui
Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants	Oui

Règles particulières de validation de l'année de M1 non indiquée ci-dessus

Le M1 C&Q ou le M2 C&Q est décerné aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement	Oui
L'UE Projet tutoré et l'UE Apprentissage en entreprise en M1 C&Q et en M2 C&Q doivent être validées chacune avec une note supérieure ou égale à 10/20	Oui

Règles concernant le projet et la période en entreprise en M1 et M2

La durée du projet de M1 et M2 sont définies par le responsable de la formation	Oui
La durée de la période en entreprise en M1 et en M2 est définie par le calendrier de la formation	Oui
Le projet et la période en entreprise font l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance oral en M1 et en M2	Oui
Règle de calcul de la note finale du projet et de la période en entreprise en M1 UE projet : 1/5 Ecrit + 2/5 Oral + 2/5 Entreprise UE période en entreprise : 1/5 Ecrit + 2/5 Oral + 2/5 Entreprise	

Règle de calcul de la note finale du projet et de la période en entreprise en M2

UE projet : 1/3 Ecrit + 1/3 Oral + 1/3 Entreprise
UE période en entreprise : 1/3 écrit + 1/3 oral + 1/3 entreprise

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise (délivré à la demande de l'étudiant)

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1

Mode de validation du Master

Le M1 et le M2 sont validés selon les règles indiquées ci-dessus
Pour un étudiant inscrit en M1 à CY, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2
Pour un étudiant venant d'une autre université, le recrutement se fait obligatoirement en M1
L'équipe pédagogique se réserve la possibilité de recruter des étudiants directement en M2
La validation du master nécessite la validation du M1 et du M2
Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :
Le redoublement en M1 ou M2 dans une formation par alternance n'est pas autorisé

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master

Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$

La mention repose sur la moyenne du M2	Oui

Modalités de Contrôle des Connaissances en Master
Mention Chimie
Parcours M2 Ingénierie Technico-Commerciales

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions	1
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS	Oui

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session 2 et 4

Compensations Capitalisation

Les semestres (1, 2, 3 ou 4) obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisées	Oui
Les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Oui
Tous les EC obtenus par compensation sont capitalisés	Oui
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des UE qui le constituent affectées de leurs ECTS	Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC qui le constituent affectés de leurs ECTS	Oui
L'étudiant est admis aux semestres 1, 2, 3 ou 4 si les notes sont supérieures aux seuils indiqués dans le tableau des MCC	Oui
Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants	
Règles particulières de validation de l'année de M2 non indiquée ci-dessus	
La validation du M2 ITC est obtenue si S3>10 et S4>10	

Règles concernant le Stage ou mémoire ou période en entreprise de M1 et M2		
La durée du stage ou les modalités du mémoire de M2 sont définies par le responsable de la formation		Oui
La durée de la période en entreprise est définie par le calendrier de la formation lorsque celle-ci est proposée en apprentissage		Oui
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit		Oui
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'une soutenance orale		Oui
L'étudiant peut choisir de présenter un rapport écrit et une soutenance orale en anglais		Oui
Indiquer les notes qui sont prises en compte dans le calcul de la note finale de stage, mémoire ou période en entreprise		3
Note décrit		Oui
Note de présentation orale		Oui
Evaluation du référent entreprise		Oui
Règle de calcul de la note finale du stage, du mémoire ou de la période en entreprise		Oui
Indiquer la règle de calcul : (Note d'écrit + Note d'oral + 2*Note d'entreprise)/4		

Mode de validation du Master		
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année		Oui
Pour un étudiant inscrit en M1 à CY, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2		Oui
La validation du master pour un étudiant inscrit à CY nécessite la validation du M1 et du M2		Oui
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2		Oui
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2		Oui

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :	
Le redoublement en M2 dans une formation par alternance n'est pas autorisé	Oui

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master		
Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$		
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à CY la mention repose sur la moyenne du M2		Oui
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne du M2 fait à CY		Oui

Modalités de Contrôle des Connaissances en Master

Mention Chimie

Applicable au parcours M1 et M2 Formulation & Data mining (formation par alternance)

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions	1
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS	Oui

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session : 2 et 4

En première session, une absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	Oui
Une absence justifiée (ABJ) en première session à l'un des CC, d'une UE ou d'une EC est remplacé par un 0/20 pour le calcul de la moyenne de l'EC ou de l'UE	Oui
Une absence Injustifiée (ABI) en première session à l'un des CC, d'une EC ou d'une UE est remplacé par un 0/20 pour le calcul de la moyenne de l'EC ou de l'UE	Oui

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Oui
La formation de M2 est annualisée	Oui
Les semestres (1, 2, 3 ou 4) obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisées	Oui
Les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Oui
Tous les EC obtenus par compensation sont capitalisés	Oui
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des UE qui le constituent affectées de leurs ECTS	Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC qui la constituent affectés de leurs ECTS	Oui
L'étudiant est admis aux semestres 1, 2, 3 ou 4 si les notes sont supérieures aux seuils indiqués dans le tableau des MCC	Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Oui
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent	Oui

Un affichage ou une communication des règles du contrôle continu, sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants

Le M1-FDM est décernée aux étudiants si leurs résultats répondent aux trois critères suivants :

- avoir obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignements, y compris projet tutoré et période de formation en entreprise
- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à ~~10/20~~ 9/20 à l'ensemble constitué des unités d'enseignement (UE1 à UE6)
- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré (UE7) et de la période de formation en entreprise (UE8)

Les ECTS sont attribués si la note de l'EC ou de l'UE est $\geq$ à 10/20

Le M2-FDM est décernée aux étudiants si leurs résultats répondent aux trois critères suivants :

- avoir obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignements, y compris projet tutoré et période de formation en entreprise
- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à ~~10/20~~ 9/20 à l'ensemble constitué des unités d'enseignement (UE1 à UE6)
- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré (UE7) et de la période de formation en entreprise (UE8)

Les ECTS sont attribués si la note de l'EC ou de l'UE est $\geq$ à 10/20

Règles concernant le Stage ou mémoire ou période en entreprise de M1 et M2		
La durée du stage ou les modalités du mémoire de M1 sont définies par le responsable de la formation		Oui
La durée du stage ou les modalités du mémoire de M2 sont définies par le responsable de la formation		Oui
La durée de la période en entreprise est définie par le calendrier de la formation lorsque celle-ci est proposée en apprentissage		Oui
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit		Oui
Le stage ou le mémoire ou la période en entreprise fait l'objet d'une soutenance orale		Oui
L'étudiant peut choisir de présenter un rapport écrit et une soutenance orale en anglais		Oui
L'étudiant peut, s'il le souhaite, et/ou s'il a fait un stage à l'étranger, rédiger et soutenir en anglais		Oui
Indiquer les notes qui sont prises en compte dans le calcul de la note finale de stage, mémoire ou période en entreprise		3
	Note décrit	Oui
	Note de présentation orale	Oui
	Evaluation du référent entreprise	Oui
Règle de calcul de la note finale du stage, du mémoire ou de la période en entreprise		
Indiquer la règle de calcul : UE8 (M1 et M2) : $1/3 \cdot \text{Ecrit} + 1/3 \cdot \text{Oral} + 1/3 \cdot \text{Entreprise}$	UE9 (M1 et M2) : $1/4 \cdot \text{Ecrit} + 1/4 \cdot \text{Oral} + 1/2 \cdot \text{Entreprise}$	

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1	Oui
---	-----

Mode de validation du Master

Si la formation est semestrialisée, les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 30 par semestre	Oui
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année	Oui
Pour un étudiant inscrit en M1 à CY, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant inscrit à CY nécessite la validation du M1 et du M2	Oui
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2	Oui

Les dispositions suivantes relèvent de l’appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :		
	Le redoublement en M1 dans une formation par alternance n'est pas autorisé	Oui
	Le redoublement en M2 dans une formation par alternance n'est pas autorisé	Oui

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master		
<i>Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$</i>		
	Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à CY la mention repose sur la moyenne du M2	Oui

	répartition horaire par étudiant				Contrôle des Connaissances							
					Pondération		1ère session			2ème session		
semestr e	CM	TD	TP	APP ENT	ECTS	SEUIL	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul

HE S1 M1 STPE			282	116	110	36	20	30			
UE Géosciences pour l'environnement											
EC Hydrogéologie et pollution des milieux naturels (M1 Géosen)	C. David		S2	25	16	9	6	ET	E	ET	E/O
UE Physico-Chimie											
EC Physico-chimie de l'air et de l'eau	P. Banet / G. Nguyen		S2	16	8	8	3	ET	E	ET	E/O
EC Matériaux, méthodes d'analyses	S. Peralta / D. Aguilera		S2	16	8	9	3	ET	E	ET	E/O
UE Risques naturels et industriels											
EC Risques naturels (M1 Géosen)	K. Hoarau		S2	10	4		1	ET	E	ET	E/O
EC Risques industriels	A. Vallée (INERIS)		S2	12	2		1	ET	E	ET	E/O
EC SIG et cartographie des risques (M1 Géosen)	B. Gagre		S2	10		10	2	ET	E	ET	E/O
UE Environnement urbain et développement durable											
EC Environnement urbain et aménagement du territoire	D. Desponds		S2	15	5		2	CC	E	ET	E/O
EC Développement durable	A. Tijeras/T. Viveret		S2	13	7		2	ET	E,O	ET	E/O
UE Parcours professionnel 2											
EC stage en entreprise ou en collectivité	C. David		S2	2 mois obligatoire			4	ET	E,O	ET	E,O
EC Projet professionnel 2	responsables M2		S2	10 10			3	CC	E,O	report	report report
UE Anglais (M1 Géosen)	UEA		S2	8	10		3	CC	E/O	ET	E/O

S2 STPE	241	125	70	36	10	30	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
HE M1 STPE	523					60	(2) E : écrit - O : oral (*) ECTS en lien avec le DU de Césure de Professionnels

Master Mention Sciences de la Terre, des planètes, Environnement				2025-2026				Responsable mention Ronan Hébert								
Parcours M2 Eco-conception et Gestion des Déchets (EcoGed)								Responsable M2 Ronan Hébert								
								Secrétariat pédagogique Audrey Leblanc								
Professionnel en alternance				Annuel	répartition horaire par étudiant				contrôle des connaissances							
M2 Semestre 3 et 4					CM	TD	TP	APP ENT	Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours				Responsable de l'enseignement					Langue d'enseignement	ECTS	SEUIL	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve
Enseignement commun aux trois parcours environnement de M2																
UE Economie circulaire et positive, analyse du cycle de vie				Extérieur		M2	20	10	2		CC	E/O	ET	E/O		
UE Projet RSE commun aux 3 parcours sur un site défini				JP. Pissarra		M2	35	15	3	10	CC	E/O	ET	E/O		
UE Droit de l'environnement				A. Comiti		M2	12	8	2		CC	E/O	ET	E/O		
UE Libre au choix																
EC CAO-DAO : logiciel Sketchup et usages associés, BIM				J.P. Pissarra		M2		25	1		CC	E/O	ET	E/O		
EC Management environnemental et éco-certification : ISO 14 001				A.Pasche		M2		25	1		CC	E/O	ET	E/O		
UE Anglais				UEA		M2		20	2		CC	E/O	ET	E/O		
Enseignement spécifique du parcours de M2 Eco-conception et gestion des déchets																
UE Projet professionnel tuteuré				R. Hébert		M2	10	20	2	10	CC	E/O	ET	E/O		
UE Eco-conception et Ecodesign				A. Boule		M2	35	35	5	8	CC	E/O	ET	E/O		
UE Gestion des déchets				H. de Oliveira		M2	35	35	5	8	CC	E/O	ET	E/O		
UE Gestion des pollutions et dépollution				B. Ledésert		M2	25	30	4	8	CC	E/O	ET	E/O		
UE Assainissement et traitement des eaux usées				P. Musial		M2	15	25	2	8	CC	E/O	ET	E/O		
UE Gestion de l'énergie				S. Riou		M2	15	25	2	8	CC	E/O	ET	E/O		
UE Apprentissage en entreprise				R. Hébert		M2	35 semaines		30	10	CC	E/O	report	report		
HE S3 EcoGed tronc commun						145	67	78	0	0	10	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal				
HE S3 EcoGed spécialité						305	135	170	0	0	20	(2) E : écrit - O : oral				
HE M2 EcoGed						450					60	Formation par la recherche Stage et pro				

Master Mention Sciences de la Terre, des planètes, Environnement										2025-2026		Responsable mention Ronan Hébert								
Parcours M2 Responsabilité Sociétale des Entreprises, Communication et Environnement (Com)										Responsable M2 Guillaume Quévarec										
										Secrétariat pédagogique Audrey Leblanc										
Professionnel en alternance					Annuel	répartition horaire par étudiant				contrôle des connaissances										
M2 Semestre 3 et 4										Pondération		1ère session			2ème session					
Intitulé des cours						Responsable de l'enseignement	Langue d'enseignement	CM	TD	TP	APP ENT	ECTS	SEUIL	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
Enseignement commun aux trois parcours environnement de M2																				
UE Economie circulaire et positive, analyse du cycle de vie					Extérieur		M2	20	10		2		CC	E/O		ET	E/O			
UE Projet RSE commun aux 3 parcours sur un site défini					J.P. Pissarra		M2	35	15		3	10	CC	E/O		ET	E/O			
UE Droit de l'environnement					A. Comiti		M2	12	8		2		CC	E/O		ET	E/O			
UE Libre au choix																				
EC CAO-DAO : logiciel Sketchup et usages associés, BIM					J.P. Pissarra		M2		25		1		CC	E/O		ET	E/O			
EC Management environnemental et éco-certification : ISO 14 001					A.Pasche		M2		25		1		CC	E/O		ET	E/O			
UE Anglais					UEA		M2		20		2		CC	E/O		ET	E/O			
Enseignement spécifique du parcours de M2 Environnement et communication																				
UE Outils d'intégration pour la RSE																				
										8										
EC Mise en œuvre du DD en entreprises					C. Puisseux		M2	10	30		2,5		CC	E/O		ET	E/O			
EC Mise en œuvre du DD en collectivités					G. Quevarec		M2	10	30		2,5		CC	E/O		ET	E/O			
UE Communication de projet																				
										8										
EC Collaboration avec les parties prenantes					M.P. Médouga		M2	5	10		1,5		CC	E/O		ET	E/O			
EC Elaboration de stratégies de communication et de sensibilisation au DD					A. Pasche		M2	15	30		3		CC	E/O		ET	E/O			
EC Education à l'environnement et méthodologie d'accompagnement					A.S. Leibenguth		M2	10	15		2		CC	E/O		ET	E/O			
EC Le DD et les TIC : de la pédagogie au partage du savoir					A. Pasche		M2	5	20		1,5		CC	E/O		ET	E/O			
UE Etudes et accompagnement du changement écologique																				
										8										
EC Sociologie des publics et méthodologie d'enquêtes des acteurs					A.Gagnebien/S.Enjorlas		M2	25	25		2		CC	E/O		ET	E/O			
EC Approches collaboratives et innovations numériques, économiques et sociales					J. Attias		M2	10	20		2		CC	E/O		ET	E/O			
UE Projet professionnel					A. Pasche		M2	10	25		3	10	CC	E/O		ET	E/O			
UE Apprentissage en entreprise					A. Pasche		M2	35 semaines			30	10	CC	E/O		report	report			
Total HE S3 RSE Com tronc commun							145	67	78	0	0	10	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen t							
Total HE S3 RSECom spécialité							305	100	205	0	0	20	(2) E : écrit - O : oral							
Total HE M2 RSECom							450													
MCC - Master 2024-2025 - Définitives																				
Formation par la recherche Stage et pr																				
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences Masters - 75/88																				
CY Cergy Paris Université - CY Institut Sciences et Techniques																				

Master Mention Sciences de la Terre, des planètes, Environnement Parcours M2 Eco-construction (EcoBati)				2025-2026				Responsable mention Ronan Hébert Responsable M2 Jean-Pierre Pissarra Secrétariat pédagogique Audrey Leblanc									
Professionnel en alternance M2 Semestre 3 et 4				Annuel	répartition horaire par étudiant				contrôle des connaissances								
Intitulé des cours			Responsable de l'enseignement		Langue d'enseignement	CM	TD	TP	APP ENT	Pondération		1ère session			2ème session		
										ECTS	SEUIL	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
Enseignement commun aux trois parcours environnement de M2																	
UE Economie circulaire et positive, analyse du cycle de vie			Extérieur		M2	20	10			2		CC	E/O		ET	E/O	
UE Projet RSE commun aux 3 parcours sur un site défini			J.P. Pissarra		M2	35	15			3	10	CC	E/O		ET	E/O	
UE Droit de l'environnement			A. Comiti		M2	12	8			2		CC	E/O		ET	E/O	
UE Libre au choix																	
EC1 CAO-DAO : logiciel Sketchup et usages associés, BIM			J.P. Pissarra		M2		25			1		CC	E/O		ET	E/O	
EC2 Management environnemental et éco-certification : ISO 14 001			A. Comiti		M2		25			1		CC	E/O		ET	E/O	
UE Anglais			UEA		M2		20			2		CC	E/O		ET	E/O	
Enseignement spécifique du parcours M2 Eco-construction																	
UE L'éco-construction au travers d'un projet			J.P. Pissarra		M2	18	7			2	8	CC	E/O		ET	E/O	
UE Energies et thermique du bâtiment											8						
EC Energies			S. Louillat		M2	17	4			1		CC	E/O		ET	E/O	
EC Qualité thermique du bâtiment et CVC			G. Vilfroy		M2	20	20			2		CC	E/O		ET	E/O	
UE Acoustique et éco-matériaux					M2						8						
EC Acoustique			V. Bouquerel		M2	9	7			1		CC	E/O		ET	E/O	
EC Eco-matériaux, analyse du cycle de vie d'une éco-construction			B. Füchs/N. Desvignes		M2	20	15			2		CC	E/O		ET	E/O	
UE Projet professionnel tuteuré			B. Ledésert/J.P. Pissarra			8	12			2	10	CC	E/O		ET	E/O	
UE Droit de l'urbanisme et économie de la construction											8						
EC Droit de l'urbanisme			M. Feigelson		M2	8	2			1		CC	E/O		ET	E/O	
EC2 Economie de la construction et coût global			A. Vilfroy		M2	20	12			2		CC	E/O		ET	E/O	
UE Gestion de la construction											8						
EC Eco-construction et démarche environnementale			M. Chebli		M2	15	13			1,5		CC	E/O		ET	E/O	
EC Bases techniques et phases d'un projet de construction			J.P. Pissarra		M2	19	11			1,5		CC	E/O		ET	E/O	
UE Ecologie et aménagement											8						
EC écologie et biodiversité			M. Barra		M2	6	3			1		CC	E/O		ET	E/O	
EC aménagement, gestion des eaux pluviales			P. Musial		M2	6	3			1		CC	E/O		ET	E/O	
UE De l'éco-construction à l'éco-quartier			B. Ledésert		M2	20	10			2	8	CC	E/O		ET	E/O	
UE Apprentissage en entreprise			B. Ledésert/J.P. Pissarra		M2	35 semaines				30	10	CC	E/O		report	report	
HE S3 EcoBati tronc commun					145	67	78	0	0	10	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal						
HE S3 EcoBati spécialité					305	186	119	0	0	20	(2) E : écrit - O : oral						
HE M2 EcoBati					450					60	Formation par la recherche Stage et pro						

Master Mention "Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement"				2025-2026				Responsable mention Ronan Hébert							
Parcours Géosciences pour l'Energie (M1 GEOSEN)				Responsable de Formation Christophe BARNES											
				Secrétariat pédagogique Audrey Leblanc											
Niveau M1			Semestres	répartition horaire par étudiant				contrôle des connaissances							
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement	Lague d'enseignement		CM	TD	TP	ENT APP	Pondération		1ère session			2ème session		
								ECTS	SEUIL	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
UE Thermodynamique et mécanique des fluides (M1 Env)	C. Barnes		S1	15	16	7		4,5		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Préparation à la recherche de stage et entretiens (M1 Env)	DOIP UCP		S1		6		4	1		ET	E ou O		report		repor
UE Stage Géologie	G. Mohn		S1		60		10	5		CC	E et O		report		repor
UE Mécanique des milieux solides	B. Maillot		S1	12	12	8	14	4,5		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Ondes sismiques et imagerie	C. Barnes		S1	6	6	4		2		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Outils et méthodes pour les géosciences	C. Barnes		S1	12	16	12	10	5		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Méthodes avancées en physique des roches	C. David		S1	10	12	8		3,5		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Anglais (M1 Env)	UEA		S1	8	10			2		CC	E ou O		ET	E ou O	
UE Informatique et calcul scientifique	C. Barnes		S1	4	4	12	4	2,5		ET	E ou O		ET	E ou O	
	Total HE M1-S1 Géosen		302	67	142	51	42	30							
UE Hydrogéologie et pollution des milieux naturels (M1 Env)	C. David		S2	25	16	9		5		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Géophysique	P. Robion		S2	14	7	9		3		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Risques naturels et SIG															
EC Risques naturels (M1 Env)	K. Hoarau		S2	10	4			1,5		ET	E ou O		ET	E/O	
EC SIG et cartographie des risques (M1 Env)	S. Lasemi		S2	10		10	12	2,5		ET	E ou O		ET	E/O	
UE Géologie des domaines continentaux	G. Mohn		S2	20	15	14	12	5,5		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Architecture macro-micro des réservoirs	J-B. Regnet		S2	15	30			4,5		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Anglais (M1 Env)	UEA		S2	8	10			2		CC	E et O		ET	E ou O	
UE Stage (entreprise, collectivité ou laboratoire)	C. Barnes		S2	2 mois minimum	145			6		ET	E et O		ET	E et O	
UE optionnelle Diplôme Universitaire Professionnalisation															
Stage d'une durée minimale de 6 mois	DOIP		M1					6*		CT	E et O		Pas de deuxième session		
HE M1-S2 Géosen			395	102	82	42	169	30	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal						
HE M1 Géosen			697					60	(2) E : écrit - O : oral (*) ECTS en lien avec le DU de Césure de Professionnalisation						

Formation par alternance

Niveau M2

Formation par alternance			répartition horaire par étudiant					contrôle des connaissances							
Niveau M2								Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement	Langue d'enseignement	Semestr e	CM	TD	TP	ENT APP	ECTS	SEUIL	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
UE Géothermie			S3	30	35	20		5							
EC Principes fondamentaux et études de cas		français	S3	20	15	10		3		ET	E ou O		ET	E ou O	
EC Outils pour la géothermie		français	S3	10	20	10		2		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Etude de cas en géologie		français	S3	15	30		32	3		CC	E ou O		Report		
UE Mécanique appliquée en tectonique et mouvements gravitaires		français	S3	12	10	8	15	2		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Sociologie de la transition		français	S3	15	5			2		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Géomécanique des réservoirs		français	S3	12	9	4		2		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Stockage et séquestration géologique			S3	55	30			6							
EC Géostockage des fluides		français	S3	30	10			2		ET	E ou O		ET	E ou O	
EC Energie nucléaire : ressources et stockage des déchets		français	S3	10	10			2		ET	E ou O		ET	E ou O	
EC Gestion des risques industriels liés au sous-sol		français	S3	15	10			2		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Géochimie environnementale			S3	35	18			5							
EC Interactions fluides-roche		français	S3	15	5			2		ET	E ou O		ET	E ou O	
EC Géochimie appliquée à l'environnement		français	S3	10	5			2		ET	E ou O		ET	E ou O	
EC Pollution et dépollution		français	S3	10	8			1		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Outils pour la transition			S3	20	20			3							
EC Outils géochimiques d'exploration		français	S3	10	10			1,5		ET	E ou O		ET	E ou O	
EC Ressources pour la transition		français	S3	10	10			1,5		ET	E ou O		ET	E ou O	
UE Anglais		français	S3	8	12			2		CC	E ou O		ET	E ou O	
UE Apprentissage en entreprise		français	S4	35 semaines (S3-S4)				30		CC	E ou O		E ou O		

Total HE M2 GEOTEN 450 202 169 32 47 60

Modalités de Contrôle des Connaissances M1 et M2
Mention Sciences de la Terre, des Planètes, Environnement
Applicable à tous les parcours de la mention SAUF le M2 GEOSSEN²

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions	2
Note inférieure au seuil d'UE pour se présenter à la deuxième session: valeur du seuil 10/20	Oui
La note de la 2ème session remplace la note de la 1ère session	Oui

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session Règles 1 et 3

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session Règles 1 et 4

Toute absence doit être justifiée dans les 48h faute de quoi elle sera considérée comme injustifiée

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Voir les MCC
La formation de M2 est annualisée	Voir les MCC
Les UE ou les semestres (1, 2, 3 et 4) obtenus avec une note supérieure à 10/20 sont capitalisées	Oui
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée par les ECTS des notes des EC qui la constituent	Oui
La note finale du semestre est la moyenne pondérée par les ECTS des notes des UE qui le constituent	Oui
Un affichage des règles du contrôle continu est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants	
Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1 (voir MCC)	Oui
Donnez la liste des UE et la valeur du seuil	Voir les MCC
Les UE de Stage, projets en S3 et S4 font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1 et en session 2 (voir MCC)	Oui
Les seuils appliqués en session 1 sont appliqués en session 2	Oui
A l'intérieur des semestres 1 et 2 du M1 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur des semestres 3 et 4 du M2 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Non
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent	Non

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1	Oui
---	-----

Mode de validation du Master

Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année	Oui
La validation du stage doit répondre aux critères décrits plus loin	

Pour un étudiant inscrit en M1 à l'UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2	Oui
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2	Oui

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions : Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois. Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois, ce qui revient à valider le master en trois ans maximum

Règles concernant le Stage de M2

La durée du stage de M2 est de 5 mois minimum en formation initiale ou de 35 semaines en apprentissage	Oui
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale	Oui
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et/ou d'une soutenance orale en anglais	Au choix de l'étudiant
Description des autres compétences évaluées (rapport bibliographique, évaluation par le laboratoire d'accueil...) L'organisme d'accueil fournit une évaluation sur le travail réalisé par le stagiaire, la note finale de l'UE stage ou de l'UE apprentissage est la moyenne entre cette évaluation, la note de rapport et la note de soutenance orale	
Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage	3
Règle de calcul de la note finale de stage des parcours Environnement : évaluation organisme*0,3+note rapport*0,4+note soutenance*0,3	
Règle de calcul de la note finale de stage du parcours Géosciences pour l'Energie : évaluation organisme*0,25+note rapport*0,45+note soutenance*0,3	
Le stage ou l'UE apprentissage fait l'objet d'une note seuil (voir MCC)	Oui
La note de stage ou l'UE apprentissage doit être supérieure à une note seuil pour valider le Master (voir MCC)	Oui

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master

Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne de S3 et S4	Oui
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne S3 et S4	Oui

Règles générales et particulières

Mention/parcours : Master STPE/GEOSEN²

Utilisation des notes de première et deuxième session

La formation est organisée en 2 sessions

La note finale du semestre ou de l'année est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS ou de leurs coefficients quand ils existent

Si le semestre ou l'année n'est pas validé, l'étudiant est libre de se présenter à la 2ème session aux UE ou EC non validées ou non compensées

L'étudiant a l'obligation de s'inscrire à la deuxième session auprès de son secrétariat pédagogique

Pour se présenter à la deuxième session la note de l'UE ou de l'EC doit être inférieure à 10/20 et ne pas être compensée

La note de la 2ème session annule et remplace la note de la 1ère session

Une absence en 2e session entraîne le report automatique de la note 1ère session

L'enseignant est responsable de l'information donnée aux étudiants sur les règles et modalités d'évaluation des CC ou des CCI

Un affichage des règles et modalités des CC et CCI est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants au premier et au second semestre

Absence des étudiants aux examens

Choisir deux règles parmi les 4 qui suivent

En première session, si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

En première session, si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

En deuxième session, si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

En deuxième session, si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relevé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

En première session, une absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI) en CCTP est remplacée par une note de 0/20 pour le calcul de la moyenne du CCTP

Règles de compensation

La formation est annualisée

Lorsque qu'il y a deux sessions, les UE ou EC ne sont pas affectées de coefficients, le calcul de la moyenne générale ou de la moyenne de l'UE est pondéré par les ECTS en session 1 et en session 2

Si la formation est annualisée, les mêmes règles de compensations s'appliquent en session 1 et en session 2

Le jury reste souverain pour attribuer la compensation si le seuil n'est pas atteint

Validation de l'année (s'applique aux formations semestrialisée)

Les semestres de l'année ne se compensent pas

Capitalisation

En session 1 ou en session 2, les EC, UE, semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à 10/20, et supérieure ou égales aux seuils s'ils existent sont capitalisées

Règles concernant le Stage ou la période en alternance professionnelle

Stage :

La durée minimale du stage est de 24 semaines

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit

Le stage fait l'objet d'une soutenance orale

L'étudiant peut choisir de présenter un rapport écrit et d'une soutenance orale en langue étrangère (champ libre : langue anglaise)

L'étudiant peut, s'il le souhaite, et/ou s'il a fait un stage à l'étranger, rédiger et soutenir en anglais

Le nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage est de 3

La note finale du stage contient une note d'écrit

La note finale du stage contient une note de présentation orale

La note finale du stage contient une évaluation du référent entreprise

Le jury se réserve la possibilité d'appliquer la règle de calcul qui convient pour obtenir la note finale du stage

Période en alternance professionnelle :

La durée minimale de la période en alternance professionnelle est de 35 semaines

La période en alternance professionnelle fait l'objet d'un rapport écrit

La période en alternance professionnelle fait l'objet d'une soutenance orale

L'étudiant peut choisir de présenter un rapport écrit et une soutenance orale en anglais

Le nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale de la période en alternance professionnelle est de 3

La note finale de la période en alternance professionnelle contient une note d'écrit

La note finale de la période en alternance professionnelle contient une note de présentation orale

La note finale de la période en alternance professionnelle contient une évaluation du référent entreprise

Le jury se réserve la possibilité d'appliquer la règle de calcul qui convient pour obtenir la note finale de la période en alternance (ou mémoire)

Mode de validation du diplôme et de sa mention (TB, B, AB, P)

Le diplôme est validé par l'équipe pédagogique à hauteur de 120 crédits ECTS (deux années de formation)

Chaque année du diplôme est validée indépendamment

Une validation d'acquis (VAC) sera indiquée pour les années suivies dans un autre établissement

Le diplôme repose sur la moyenne de la dernière année de formation

Le diplôme repose sur toutes les années de formation nécessaires

En venant d'une autre université, l'étudiant doit avoir validée l'année en cours

Pour les formations par alternance, les UE professionnelles doivent avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20

La mention (TB, B, AB, P) au diplôme repose sur la moyenne de tous les semestres passés à CY

La mention (TB, B, AB, P) au diplôme repose sur la moyenne des semestres de la dernière année de formation à CY

Conditions du redoublement

Les règles du redoublement sont appliquées par le Jury

Le jury se réserve la décision sur les 4 éléments suivants :

Pour les étudiants inscrits en M1 à l'UCP, le passage en M2 peut être conditionnel

Lorsque le M1 est proposé en Formation par Alternance (FA) en contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, le passage en M2 peut être conditionnel

Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois

Le redoublement en M2 dans une formation par alternance n'est pas autorisé

Master Mention Biologie et Santé Parcours M1 Biologie Santé					2025-2026					Responsable mention <i>Olivier Gallet</i> Coresponsabilité M Sabrina Kellouche & Adeline Gand Secrétariat pédagogique Sylvie Zuliani												
Indifférencié M1 Semestres 1 et 2					répartition horaire par étudiant					Contrôle des Connaissances												
										Pondération		1ère session			2ème session							
Intitulé des cours					Responsable de l'enseignement	Mutualisation	semes tre	CM	TD	TP	APP	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul		(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul		
Tronc commun												Au premier semestre en première et en deuxième session : 2 UEs sur les 4 UEs faisant l'objet d'une note seuil sont validées à 10/20										
Biologie et biochimie des macromolécules					E. Pauthe	BS BC2M	S1	40	30			7	7	ET	E	ETx7		ET	E et/ou O	ETx7		
Biologie cellulaire et moléculaire : Réponses cellulaires aux signaux de l’environnement					F. Carreiras	BS BC2M	S1	45	25			7	7	ET	E	ETx7		ET	E et/ou O	ETx7		
Microbiologie, biofilms et infectiologie					D. Seyer	BS BC2M	S1	24	6			3,5	7	ET	E	ETx3,5		ET	E et/ou O	ETx3,5		
Biotechnologies moléculaires et cellulaires					S. Kellouche-Gaillard	BS BC2M	S1	18	12			3,5	7	ET	E	ETx3,5		ET	E et/ou O	ETx3,5		
Projet court expérimental-1					C. Picot	BS BC2M	S1		6	30		3,5		CCTP	E	CCTPx3,5		Report	Report	Report		
Communication																						
EC1 Communication en anglais					A. Gand / UEA	BS BC2M	S1		24			1,5		CC	E et/ou O	CCx1,5		Report	Report	Report		
EC2 Construction du projet professionnel					K. Decourt	BS BC2M	S1		12			1,5		CC	E et/ou O	CCx1,5		Report	Report	Report		
Au choix selon le parcours de M2 envisagé																						
Choix pour un parcours M2 BioC2M																						
Atelier : Aspects moléculaires et cellulaires en Physiopathologie 1					C. Picot, F. Carreiras	BC2M	S1	14			0,3		2,5		CC	E et/ou O	CCx2,5		Report	Report	Report	
Choix pour un parcours M2BioSan																						
Atelier Management de la Qualité					Extérieur, E. Pauthe	BS	S1	14			0,3		2,5		CC	E et/ou O	CCx2,5		Report	Report	Report	
HE tronc commun S1 286 141 115 30 30																						
Tronc commun												Au deuxième semestre en première et en deuxième session : 2 UEs sur les 3 UEs faisant l'objet d'une note seuil sont validées à 10/20										
Dynamique des assemblages moléculaires et cellulaires					J. Leroy-Dudal	BS BC2M	S2	18	12			3,5	7	ET	E	ETx3,5		ET	E et/ou O	ETx3,5		
Immunologie moléculaire					O. Gallet	BS BC2M	S2	24	6			3,5	7	ET	E	ETx3,5		ET	E et/ou O	ETx3,5		
Biotechnologies industrielles					A. Gand	BS BC2M	S2	18	12			3,5	7	ET	E	ETx3,5		ET	E et/ou O	ETx3,5		
Projet courts expérimentaux-2					J. Leroy-Dudal	BS BC2M	S2		6	48		5,5		CCTP	E	CCTPx5,5		Report	Report	Report		
Communication et Anglais scientifique					A. Gand / UEA	BS BC2M	S2		36			3		CC	E et/ou O	CCx3		Report	Report	Report		

UE6 à UE7 : Au choix selon le parcours de M2 envisagé												
Choix pour un parcours M2 BioC2M												
Biologie cellulaire et moléculaire	S. Kellouche-Gaillard	BC2M	S2	21	9		4	ET	E	ET x4	ET	E et/ou O ETx4
Au choix : Atelier : Aspects moléculaires et cellulaires en Physiopathologie 2	C. Picot ; D. Seyer	BC2M	S2	14		0,3	3	CC	E et/ou O	CCx3	Report	Report Report
Au choix : Atelier collaboratif international (Enseigné en anglais, convention Marist)	A. Lambert	BC2M	S2	14		0,3	3	CC	E et/ou O	CCx3	Report	Report Report
Apprentissage professionnel												
EC1 Atelier de préparation au projet professionnel	O. Gallet	BC2M	S2	12		0,5	1,5	CC	E et/ou O	CCx1,5	Report	Report Report
EC2 Stage 6 semaines minimum							2,5	CC	E et/ou O	CCx2,5	Report	Report Report
Choix pour un parcours M2BioSan												
Biomatériaux Appliqués	E. pauthe, V. Rodriguez	BS	S2	35	9	0,3	7	CC	E et/ou O	CC x7	ET	E et/ou O ETx7
Apprentissage professionnel												
EC1 Atelier de préparation au monde professionnel du dispositif médical	E. pauthe	BS	S2	12		0,5	1,5	CC	E et/ou O	CCx1,5	Report	Report Report
EC2 Stage 6 semaines minimum							2,5	CC	E et/ou O	CCx2,5	Report	Report Report
UE optionnelle Diplôme Universitaire Professionnalisation												
Stage d'une durée minimale de 6 mois	SCUIO-IP		M1				6*	CT	E et O		Pas de deuxième session	

HE tronc commun S2	180	60	72	48	0	19	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
HE choix BioC2M S1+S2	85,4	75	0	9	1,4	14	(2) E : écrit - O : oral (*) ECTS en lien avec le DU de Césure de Professionnalisation
HE choix BioSan S1+S2	71,1	61	9	0	1,1	11	Formation par la recherche Stage et projets
HE M1 BioC2M	551					63	TD ind = TD individuel
HE M1 BioSan	537					60	32,5

Master Mention Biologie et Santé				2025-2026				Responsable mention Olivier Gallet								
Parcours M2 Biomatériaux pour la Santé (BioSan)				Responsable M2 Emmanuel Pauthe												
				Secrétariat pédagogique Marie-Laure Lesouder												
Indifférencié				répartition horaire				Contrôle des Connaissances								
M2 Semestre 3 et 4				par étudiant				Pondération		1ère session			2ème session			
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement		semes tre	CM	TD	TP	APP	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
Organisation et fonctions du vivant	E. Pauthe		S3	27				3		ET	E	ETx3	ET2	E et/ou O	ET2x3	
Chimie des assemblages moléculaires	F. Goubard		S3	36				4		ET	E	ETx4	ET2	E et/ou O	ET2x4	
Méthodes spécifiques de visualisation et caractérisation du vivant	S. Peralta		S3	27				3		ET	E	ETx3	ET2	E et/ou O	ET2x3	
Choix 1 : Les biomatériaux en médecine	A. Gand		S3	30				6		ET	E	ETx6	ET2	E et/ou O	ET2x6	
Choix 1 : Les biomatériaux en médecine, applications	A. Gand		S3	30			42	6		ET, CCTP	E et/ou O	((ET+3CCTP)/4)x6	ET2, report CCTP	ET	((ET2+3CCTP)/4)x6	
Biomatériaux innovation et industrie	V. Rodriguez		S3	30				4		CC	E et/ou O	CCx4	Report	Report	Report	
Choix 2 : Concepts bioélectroniques de l'interface électronique-vivant	O. Romain		S3	30				3		ET	E	ETx3	ET2	E et/ou O	ETx3	
Choix 2 : Concepts bioélectroniques théoriques et techniques de l'interface électronique-vivant	O. Romain		S3	30	12		8	3		ET, CCTP	E et/ou O	((ET+3CCTP)/4)x3	ET2, report CCTP	ET	((ET2+3CCTP)/4)x3	
Communication et Anglais scientifique/ Ouverture socio-économique et culturelle	UEA		S3		24		24	4		CC	E et/ou O	CCx4	Report	Report	Report	
Projet tuteuré transfert de technologie OU bibliographique sur le projet de recherche	E. Pauthe		S3	100				3		CC	E et/ou O	CCx3	Report	Report	Report	
Stage (6 mois) en laboratoire de recherche ou entreprise Suivi, encadrement, soutenance	E. Pauthe		S4					30	10	CC	E et/ou O	ETx30	Report	Report	Report	
HE M2 BioSan				300	210	24	66	60	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal							
HE Master BioSan				837	120							(2) E : écrit - O : oral				
Formation par la recherche Stage et projets																

Master Mention Biologie et Santé				2025-2026				Responsable mention Olivier Gallet							
Parcours M2 Biologie Cellulaire et Moléculaire du Microenvironnement (BioC2M)								Responsable M2 Franck Carreiras							
								Secrétariat pédagogique Marie-Laure Lesouder							
Indifférencié				répartition horaire par étudiant				Contrôle des Connaissances							
Semestres 3 et 4								Pondération		1ère session			2ème session		
Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement		semes tre	CM	TD	TP	APP	ECTS	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul
Biologie Moléculaire et Biochimie : Architecture et propriétés du microenvironnement	C. Picot		S3	45				6		ET	E	ETx6	ET	E et/ou O	ETx6
Biologie Cellulaire : Microenvironnement et régulations cellulaires	S. Kellouche-Gaillard, D. Seyer		S3	45				6		ET	E	ETx6	ET	E et/ou O	ETx6
Journal Club et Anglais scientifique	UEA		S3	30				3		CC	E et/ou O	CCx3	Report	Report	Report
Projet Professionnel	O. Gallet, J. Leroy-Dudal		S3	15	45			6		CC	E et/ou O	CCx6	Report	Report	Report
Soutenance															
Ateliers de spécialisation : approfondissement théorique et pratique	F. Carreiras, C. Picot		S3	60		30		9		CC	E et/ou O	CCx9	ET	E et/ou O	ETx9
Soutenance															
Stage (6 mois) en laboratoire de recherche ou entreprise	F. Carreiras		S4					30	10	CC	E et O			Report	
soutenance															
				HE M2 BioC2M	270	165	75	30	60	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal					
				HE M2 BioC2M	821				123	(2) E : écrit - O : oral		Formation par la recherche Stage et projets			

Double diplôme Master Mention Biologie et Santé & Ingénieur 3 BTC				2025-2026				Responsable mention Olivier Gallet					
Parcours M2 Biologie Cellulaire et Moléculaire du Microenvironnement (BioC2M)								Responsable M2 Franck Carreiras					
Voir équivalences Ingénieurs / Masters								Secrétariat pédagogique Marie-Laure Lesouder					

Modalités de Contrôle des Connaissances M1 et M2

Mention Biologie & Santé

Applicable à tous les parcours de la mention

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions	2
Note seuil d'UE pour se présenter à la deuxième session	Non
L'étudiant est libre de se présenter à la 2ème session	Non
La note de la 2ème session remplace la note de la 1ère session	Non
La meilleure des 2 notes (1ère et 2ème session) est utilisée pour le calcul de la 2e session	Oui

Absence des étudiants aux examens

Absence justifiée (ABJ) ou Injustifiée (ABI) en première session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et au semestre	Oui
Absence Injustifiée (ABI) en seconde session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et au semestre	Oui
Absence Justifiée (ABJ) en deuxième session : la moyenne du semestre est calculée, l'absence est remplacée par 0/20	Oui

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Non
La formation de M2 est annualisée	Non
Toutes les UE obtenues par compensation en deuxième session sont capitalisées	Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC constitutifs affectés de leurs ECTS	Oui
Un affichage des règles du contrôle continu est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants	
Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en Première Session et en Deuxième session voir ci-dessous Donnez la liste des UE et la valeur du seuil parcours BioC2M ou BioSan S1 UE Biologie et biochimie des macromolécules : Valeur du seuil $\geq 7/20$ S1UE Biologie cellulaire et moléculaire : Réponses cellulaires aux signaux de l'environnement : Valeur du seuil $\geq 7/20$ S1 UE Microbiologie, biofilms et infectiologie : Valeur du seuil $\geq 7/20$ S1 UE Biotechnologies moléculaires et cellulaires : Valeur du seuil $\geq 7/20$ Au premier semestre en première et en deuxième session : 2 UEs sur les 4 UEs faisant l'objet d'une note seuil sont validées à 10/20 S2 UE Dynamique des assemblages moléculaires et cellulaires : Valeur du seuil $\geq 7/20$ S2 UE Immunologie moléculaire : Valeur du seuil $\geq 7/20$ S2 UE Biotechnologies industrielles : Valeur du seuil $\geq 7/20$ Au deuxième semestre en première et en deuxième session : 2 UEs sur les 3 UEs faisant l'objet d'une note seuil sont validées à 10/20	
Les UE de Stage, projets font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1	Non
A l'intérieur du semestre 1 du M1 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur du semestre 2 du M1 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui
A l'intérieur du semestre 3 du M2 les UE se compensent sans notes seuil	Oui
A l'intérieur du semestre 4 du M2 les UE se compensent sans notes seuil	Non
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Non
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent	Non

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1	Oui
---	-----

Mode de validation du Master

Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60	Oui
---	-----

La validation du stage doit répondre aux critères décrits plus loin

Pour un étudiant inscrit en M1 à l'UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
--	-----

La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2	Oui
---	-----

Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
--	-----

La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2	Oui
--	-----

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :

Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois.

Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois, ce qui revient à valider le master en trois ans maximum

Lorsque le M1 est proposé en Formation par Alternance (FA) en contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, le passage en M2 peut être conditionnel

Règles concernant le Stage de M2

La durée du stage de M2 est de 6 mois	Oui
---------------------------------------	-----

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale	Oui
--	-----

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale en anglais	Non
---	-----

Description des autres compétences évaluées (rapport bibliographique, évaluation du laboratoire d'accueil...)
L'évaluation du laboratoire d'accueil est un éléments pris en compte dans la note finale concernant l'UE stage
L'étudiant peut, s'il le souhaite, et/ou s'il a fait un stage à l'étranger, rédiger et soutenir en anglais

Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage	1
--	---

Le stage fait l'objet d'une note seuil : valeur du seuil : > ou= 10	Oui
---	-----

La note de stage doit être supérieure à une note seuil pour valider le Master : valeur du seuil : > ou= 10	Oui
--	-----

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master

Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne de S3 et S4	Oui
---	-----

Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne S3 et S4	Oui
--	-----

Règles particulières du parcours M1 non citées ci-dessus

Après étude du dossier de candidature et description des motivations du candidat (e), un entretien oral peut être demandé.
--

Règles particulières du parcours M2 de la mention non citées ci-dessus

Après étude du dossier de candidature et description des motivations du candidat (e), un entretien oral peut être demandé.
--